



AULA

AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS

Activités

RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2017

Soumis au Conseil d'Administration du 18 avril 2018





ÉDITORIAL

Dans mes deux précédents éditoriaux, j'avais qualifié les années 2015 et 2016 qui venaient de s'achever comme peu banales pour l'Agence d'Urbanisme puisque celle-ci s'était transformée en profondeur, passant de 320 000 habitants en 2014 à plus de 700 000 habitants au 1^{er} janvier 2017, ce qui représente quand même la moitié de la population du département du Pas de Calais. Cette évolution nous avait bien entendu conduit à modifier le nom de l'Agence, désormais appelée **Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA)**.

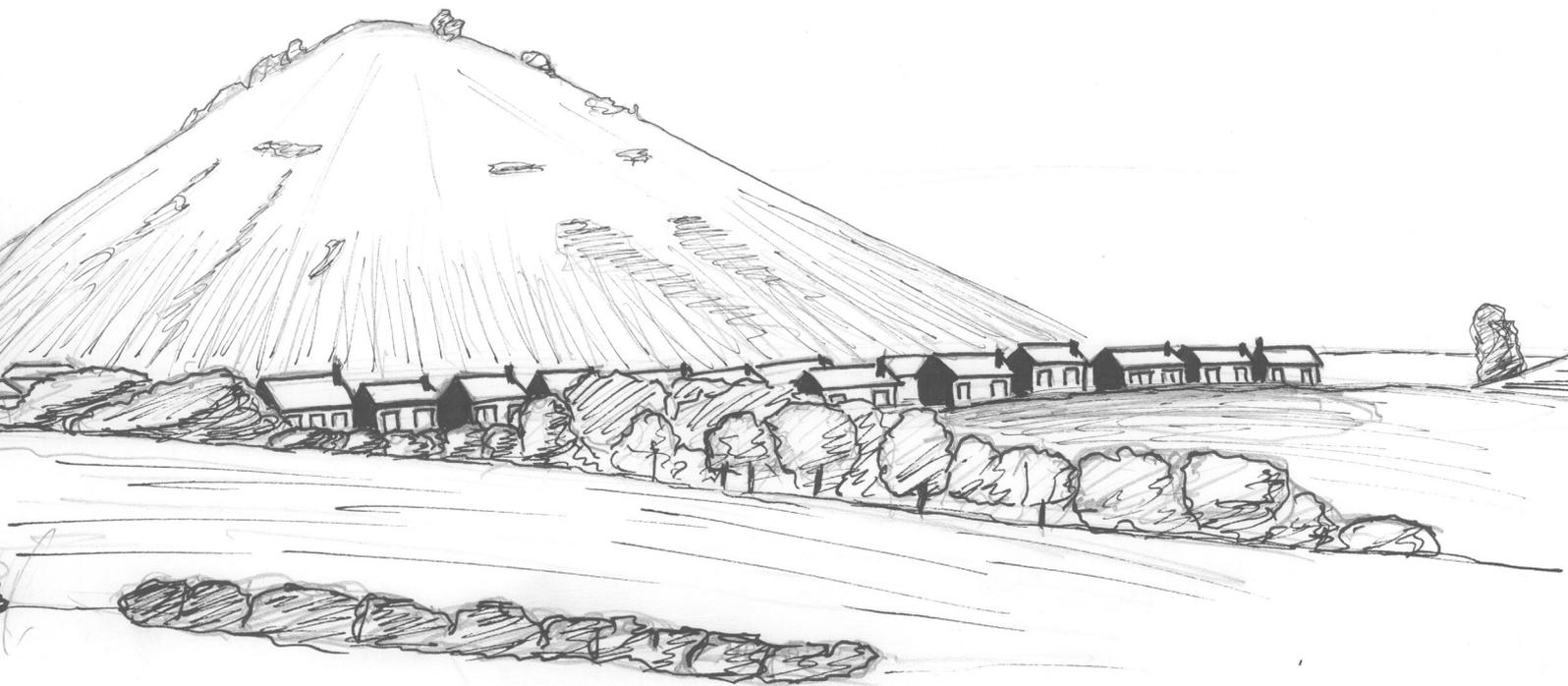
Evidemment une telle croissance en un laps de temps aussi court a nécessité une phase d'adaptation de la structure à son nouveau territoire, de découverte de celui-ci, d'identification des problématiques et enjeux de développement des EPCI nouvellement intégrés au sein de l'Agence. Cela a été la priorité de l'année 2017 pour Carole BOGAERT, la nouvelle Directrice, et l'ensemble de son équipe, tout en répondant aux attentes et besoins des partenaires qu'ils soient récents ou plus anciens. Cette réorganisation a pu parfois susciter des incompréhensions avec certains d'entre vous, ce qui, dans une phase de mutation aussi forte, est compréhensible tant il y a eu volonté de notre part d'avancer rapidement. N'oublions pas que cette croissance géographique s'est accompagnée d'un reformatage interne de l'équipe afin que la structure joue au mieux **son rôle d'outil d'ingénierie** au service de l'ensemble de ses membres et du territoire.

Face à ce nouveau défi pour une agence relativement jeune puisque créée en 2005, j'ai souhaité qu'elle se dote d'un **projet stratégique pour la période 2017-2020** en phase avec les enjeux de transition qui touchent nos territoires, qu'ils soient ruraux ou plus urbains. Ce projet se veut en rupture avec ses interventions passées tout en poursuivant néanmoins ses activités fondatrices de planification et d'observation territoriale. Elle est aujourd'hui **un outil majeur d'accompagnement des territoires** dans l'élaboration de leur stratégie de développement, se situant à l'articulation de différentes échelles, au niveau des EPCI dans l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de territoire, du Pôle Métropolitain de l'Artois sur sa stratégie énergétique ou encore à l'échelle régionale dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) des Hauts-de-France, pour ne prendre que ces trois exemples. L'AULA doit également être **un outil de veille et de prospective** capable d'offrir un éclairage avisé aux décideurs du territoire sur les évolutions sociétales en cours ou à venir. Nous nous y engagerons de manière encore plus forte dans les années à venir.

Vous le voyez notre ambition est grande et 2017 n'a été, si je puis dire, que l'année de rodage de notre nouveau modèle d'agence qui s'affirmera et se stabilisera en 2018. Pour autant, loin de moi l'idée de laisser penser que l'activité de l'AULA a été bridée en 2017. Vous constaterez par vous-même que le rythme a été soutenu sur l'ensemble des thématiques couvertes, ceci au service de tous nos partenaires. Je tiens d'ailleurs à saluer l'efficacité du travail et l'engagement de la Directrice et de ses collaborateurs, nouvellement arrivés ou plus anciens, qui ont su collectivement répondre aux attentes et enjeux du territoire.

Alain WACHEUX

Président de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois



Croquis représentant les paysages du territoire de l'Agence : cité minière et paysage rural





SOMMAIRE

EDITORIAL	p.03
LE TERRITOIRE DE L'AULA EN JANVIER 2018	p.06
LA VIE DE L'AULA	p.07 - 09
Le Conseil d'Administration en 2017	p.07
Le fonctionnement en 2017	p.08
L'organigramme des équipes en 2017	p.09
LE PROJET STRATEGIQUE D'AGENCE 2017 - 2020	p.10 - 12
LES DOSSIERS DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES 2017	p.14 - 74
AXE 1 : ACCOMPAGNEMENT À LA DÉFINITION DES STRATÉGIES TERRITORIALES	p.16 - 43
AXE 2 : APPUI AUX DÉMARCHES ET PROJETS STRUCTURANTS	p.44 - 61
AXE 3 : ANIMATION TERRITORIALE ET CONNAISSANCE	p.62 - 75

LE TERRITOIRE DE L'AULA

EN JANVIER 2018

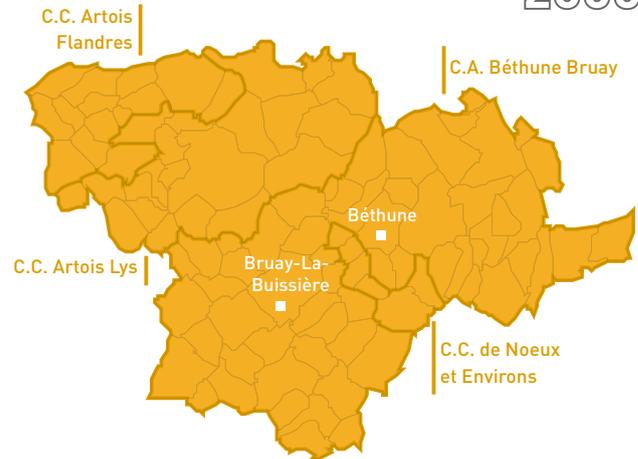
L'Agence est une **structure d'ingénierie à vocation partenariale** dont les productions, de quelque nature que ce soit, sont mutualisées et appartiennent à tous ses adhérents.

Créée en 2005 par la volonté politique des communes de Béthune et de Bruay-la-Buissière ainsi que les EPCI composant le Syndicat Mixte des Études pour le SCoT de l'Artois (tous membres adhérents fondateurs de **l'Agence**), **l'Agence d'Urbanisme de l'Arrondissement de Béthune (AULAB)** concentre ses premières missions à l'élaboration de document de planification (SCoT) et à l'observation.

Sa première évolution territoriale intervient suite à l'adhésion des cinq EPCI du Pays du Ternois et de son Syndicat Mixte (2010), ainsi qu'à l'intégration du Syndicat Mixte des Transports en Commun Artois-Gohelle (SMTAG) en 2012. Cette évolution a amené l'AULAB à étendre ses champs d'expertises sur les démarches de développement durable et sur les problématiques de transports.

Sur les 3 dernières années 2015 - 2017, de nouvelles évolutions territoriales amènent l'Agence à étendre son périmètre d'intervention vers les 2 grandes agglomérations du cœur de l'ex bassin minier du Pas-de-Calais, avec l'adhésion des Communautés d'Agglomération de Lens-Liévin, d'Hénin-Carvin, du Syndicat Mixte SCoT qui les réunit, du Pôle Métropolitain de l'Artois, de la Communauté de Communes des 7 Vallées, ainsi que la fusion des Pays des 7 Vallées et du Ternois pour former le PETR du Ternois-7 Vallées, portant son territoire d'intervention à plus de 700 000 habitants répartis sur 323 communes.

2005



2010-2015



2017



LA VIE DE L'AULA

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2017

* En attente des modifications statutaires qui devront être soumises à une Assemblée Générale Extraordinaire

L'Agence a engagé la révision de ses statuts afin de se mettre en conformité avec l'évolution administrative de son territoire intervenue ces dernières années. Cette démarche doit également permettre de « toiletter » des statuts qui sont aujourd'hui inadaptés au rôle et au fonctionnement actuels des agences d'urbanisme. Pour ce faire, l'Agence s'est entourée d'une assistance juridique pour l'accompagner dans ce travail. D'une durée fixée à 6 mois, la mission a été engagée début décembre 2017 pour s'achever fin avril. Elle s'organise en deux volets ; le 1^{er} consacrée à la sécurisation et l'amélioration du fonctionnement de l'Agence sur le plan des organes de gouvernance et des délégations, la 2^{ème} portant sur l'adaptation de l'organisation interne pour mettre en œuvre le Projet Stratégique d'Agence 2017 – 2020.

Les modifications administratives impactant l'AULA en 2017 :

Au 1^{er} janvier 2017, les Communautés de Communes du Pernois, de l'Auxillois, de la Région de Frévent et des Vertes Collines du Saint Polois ont fusionné pour créer la **Communauté de Communes Ternois Com'**. De même, la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Nœux et Environs et les Communautés de Communes Artois-Lys et Artois-Flandres ont fusionné pour créer la **Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane**. De plus, le **Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA)** et la **Communauté de Communes des 7 Vallées** ont adhéré à l'Agence en 2017.

ÉTAT

M. Vincent MOTYKA, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des HdF

M. Matthieu DEWAS, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Représentant non désigné

DÉPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

M^{me} Nathalie DELBART, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Pas-de-Calais

SMESCOTA *

M. Yves DUPONT, Maire d'Annequin - **Vice-Président de l'AULA**

M. Jacques NAPIERAJ, Maire d'Isbergues - **Trésorier de l'AULA**

M. Hervé DEROUBAIX, Maire de Robecq

M. Alain WACHEUX, Président de la CABB - **Président de l'AULA**

M^{me} Catherine DECOURCELLE, Maire de Drouvin-le-Marais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉTHUNE BRUAY NOEUX ET ENVIRONS *

M. Pierre MOREAU, Président du SIVOM du Bruaysis

M. Serge MARCELLAK, Maire de Noeux-les-Mines

M^{me} Nadine LEFEBVRE, Maire de Beuvry

M. Claude LEMAITRE, Maire de Gauchin-le-Gal

M. Marcel COFFRE, Maire de Marles-les-Mines

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARTOIS LYS *

M. Gilles MOUQUET, Maire de Calonne-sur-la-Lys

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARTOIS FLANDRES *

M. Christophe FIANCETTE, Maire de Guarbecque

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS LIÉVIN

M. Sylvain ROBERT, Président de la CALL, Maire de Lens - **Vice-Président de l'AULA**

M. François LEMAIRE, Maire de Bully-les-Mines

M. Alain ROGER, Maire de Noyelles-sous-Lens

M. Bruno TRONI, Maire de Billy-Montigny

M. Jean-Marie ALEXANDRE, Maire de Souchez

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉNIN CARVIN

M. Jean-Pierre CORBISEZ*, Président de la CAHC, Président du SCoT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, Maire de Oignies - **Vice-Président de l'AULA**

M^{me} Édith BLEUZET, Conseillère municipale de Courcelles-lez-Lens

M. Gérard BIZET, Adjoint au Maire de Noyelles Godault

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VERTES COLLINES DU SAINT POLOIS *

M. Freddy BLOQUET, Maire de Siracourt - Membre du Bureau de l'AULA

M. André OLIVIER, Maire d'Anvin

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PERNOIS *

Représentant non désigné

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FRÉVENT *

Représentant non désigné

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AUXILLOIS *

Représentant non désigné

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS ARTOIS GOHELLE

M. Philippe MILOSZYK, Maire de Rebreuve Ranchicourt - Membre du Bureau de l'AULA

M. Jean-Paul DECOURCELLES, Adjoint au Maire de Lens

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAUTS-DE-FRANCE

M. Jean-Marc DEVISE, Président de la CCI, antenne de l'Artois

CHAMBRE DE MÉTIERS

M. Bernard DOLLET, Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Pas-de-Calais

CHAMBRE D'AGRICULTURE

M. Jean-Bernard BAYARD, Président de la Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais

UNIVERSITÉ D'ARTOIS

M. Pasquale MAMMONE, Président de l'Université d'Artois

LES MOYENS FINANCIERS

Les subventions de fonctionnement en 2017 ont augmenté de 304,1 K€ par rapport à 2016 pour atteindre 2 517 313 € en 2017 contre 2 213 223 € en 2016 (+13.74%).

Cela est dû à l'extension du territoire d'intervention de l'AULA avec l'adhésion de deux nouveaux partenaires, la Communauté de Communes des 7 Vallées, le Pôle Métropolitain de l'Artois, les participations financières de la Région pour l'accompagnement à l'élaboration du SRADDET et de l'Agence de l'Eau dans le cadre de la convention de mise en place d'un observatoire et d'ateliers sur la thématique de l'eau.

LES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2017 a été marquée à la fois par un renouvellement du personnel lié à des départs et par une augmentation des effectifs pour répondre à une montée en charge du programme de travail avec l'adhésion des nouveaux EPCI.

Outre **Pascal Van Acker**, Directeur de l'Agence parti en retraite au 31 mars 2017, quatre collaborateurs ont quitté la structure durant l'année ; **Jessica Dourlens**, **Justine Tigé** et **Maxime Picard** pour convenance personnelle et **Guerric Caron** (fin de CDD 2 mois) tandis que 6 nouveaux collaborateurs ont intégré l'AULA :

- **Pierre Duponchel** (CDI) - Chargé d'Études Habitat, Politique de la Ville et Observatoire ;
- **Élodie Kydts** (CDD 1 an) - Assistante d'Études Agriculture et Environnement ;
- **Camille Bertrand** (CDD 1 an) - Assistant d'Études Énergie ;
- **Robin Decodts** (CDD 1 an) - Assistant d'Études Planification territoriale ;
- **Ludovic Pokker** (CDD 1 an) - Assistant d'Études Planification territoriale
- **Charles Remande** (CDD 6 mois) - Technicien d'Études géomatique-cartographie.

En 2017, le recours au CDD a été important compte tenu de la charge de travail. Notre objectif pour 2018 est de pérenniser autant que faire se peut les postes ouverts et de les transformer en CDI.

LA FORMATION

En 2017, 441 heures de formation ont été suivies par les salariés de l'AULA, portant à la fois sur le volet administratif et juridique (37,25 h), technique lié aux métiers de l'Agence avec une formation sur la gestion en « mode projet » pour l'ensemble du personnel (396 h) ou de développement personnel (3,25 h). A noter un droit d'accès annuel de formation ouvert à l'ensemble des salariés dans le cadre d'un abonnement au réseau Développement Durable, Urbanisme et Aménagement.

Parc du Quartier du Mont-Liébaud de Béthune



LA VIE DE L'AULA

L'ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE EN 2017

- LAULA est constituée d'une équipe de 24 personnes d'horizons et de compétences diversifiés et complémentaires.



UN **NOUVEAU** PROJET D'AGENCE 2017 - 2020

POURQUOI UN PROJET D'AGENCE dans les prochaines années ?

Pour **avancer dans la mutation** de nos territoires et **faire face aux enjeux** de transitions qui les touchent

Pour **tenter d'offrir** un éclairage avisé **aux décideurs des territoires** d'aujourd'hui et de demain

Pour **repositionner** l'outil et **changer son identité territoriale**, sur un territoire en pleine évolution

Pour **tenir compte des dynamiques** en construction des «Pôle Métropolitain et Pôle d'Equilibre Territorial Rural»

Un projet stratégique fondé sur **LE MANIFESTE DES AGENCES D'URBANISME** ; le cadre de référence national

Les reconfigurations majeures des territoires suite aux évolutions législatives récentes (MAPTAM, NOTRe, ALUR...), les évolutions sociétales et les impacts locaux de la mondialisation amènent les Agences d'Urbanisme à se repositionner et à repenser leurs rôles.

Elles doivent accompagner les collectivités et leurs partenaires dans ces changements d'échelles, ces changements de limites territoriales et se positionner comme **lieu d'articulation** afin de faire de ces nouvelles « frontières » des **opportunités** pour les collectivités, les territoires et les citoyens.

Le Manifeste des Agences d'Urbanisme partagé lors des 37^{èmes} Rencontres Nationales de la FNAU en octobre 2016 a mis en perspective ce que seront les Agences de demain : **agir pour des territoires en bonne intelligence.**

Ainsi, le Projet d'Agence 2017 - 2020 est construit en référence et en appui des six points fondamentaux mentionnés dans ce Manifeste.

Le Manifeste des Agences d'urbanisme est téléchargeable sur le site de la FNAU (www.fnau.fr) ou celui de l'AULA (www.aularois.fr)

« Le monde est en mutation, les agences d'urbanisme aussi ! »

extrait des Rencontres FNAU à Bayonne, octobre 2016



Bruay-La-Buissière - Réaménagement du quartier rue Raoul Briquet



VALEURS ET ENGAGEMENTS DE L'AGENCE

L'évolution territoriale majeure de ces deux dernières années pour l'Agence entraîne **un repositionnement de l'outil** et **un changement de son identité territoriale** qui la conduisent à **changer de dénomination** :

AULA AGENCE D'URBANISME DE L'ARTOIS depuis décembre 2015

C'est aussi **une opportunité** pour elle de repenser **son rôle, ses missions** au service de l'ensemble de **ses partenaires** et répondre à **ses engagements** :

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

anticiper VALEURS **COPRODUIRE**

mutualisation croiser les regards **CHANGER**

partager et faire dialoguer *mettre en perspective*

ÊTRE ACTEUR DE SON TERRITOIRE

nouveaux comportements mieux communiquer

NOUVEAUX ENJEUX SOCIÉTAUX

FAIRE RÉSEAU INNOVER **PROMOUVOIR**

tenir compte de l'individu collaboration

transversalité



NOUVEAUX ENJEUX

Dans ce nouveau contexte, le projet d'Agence s'articule autour de trois grands axes :

ACCOMPAGNER LA DÉFINITION DE STRATÉGIES TERRITORIALES TRANSVERSALES À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

Pour répondre aux grands changements territoriaux et aux défis collectifs de demain, l'AULA accompagne les territoires dans leur définition de nouvelles stratégies transversales et dans la mise en cohérence des politiques publiques à différentes échelles (SCoT, Projet de Territoire, Plan de Déplacements Urbains, Programme Local de l'Habitat...).

Elle participe à la construction d'une vision de son territoire à la grande échelle en y intégrant les nouvelles évolutions qu'elles soient sociétales, économiques, environnementales pour construire le territoire de demain notamment à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois et du Pôle d'Équilibre Territorial Rural du Ternois / 7 Vallées.

APPUI AUX DÉMARCHES ET AUX PROJETS STRUCTURANTS

Outil d'accompagnement des collectivités territoriales dans leurs réflexions stratégiques et opérationnelles, l'Agence apporte son expertise et un appui technique à la définition des politiques d'aménagement et de développement de ses partenaires, ainsi qu'à la mise en œuvre des démarches et projets structurants qui en découlent.

Ces approches s'inscrivent dans des nouveaux modes de faire avec la population prenant appui sur des démarches participatives innovantes, intégrant également les enjeux de transition et de mutation (Troisième Révolution Industrielle).

ANIMATION ET CONNAISSANCE TERRITORIALE

L'Agence veut contribuer au partage de la connaissance pour ses partenaires visant à les préparer aux enjeux territoriaux et sociétaux de demain.

L'Agence engage un profond renouvellement de sa stratégie d'animation et de connaissance territoriale s'articulant autour :

- des outils d'observations qui doivent, selon les statistiques traitées, mettre en exergue l'évolution du territoire au regard des dynamiques régionales ou nationales ;

- d'un site internet réactualisé pour offrir une meilleure ergonomie d'utilisation et un accès renforcé aux analyses et études de l'Agence ainsi qu'aux principales données du territoire ;

- de cycles de conférences, débats autour de thématiques à enjeux pour les territoires qui doivent venir nourrir la réflexion et l'action des collectivités.



Hôtel de ville d'Hesdin



LES DOSSIERS

DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES 2017

AXE 1 - ACCOMPAGNEMENT À LA DÉFINITION DE STRATÉGIES TERRITORIALES TRANSVERSALES : 1 975 JOURSp.16 - 43

Projets de territoire	p.18 - 19
Politiques publiques sectorielles (Habitat, Mobilités, Énergie...)	p.20 - 25
Planification territoriale : territorialisation des stratégies urbaines.....	p.26 - 32
Interterritorialité et partenariats : inscrire les territoires au sein des dynamiques des grands territoires	p.33 - 39
Évolutions sociétales et territoires «intelligents»	p.40 - 41

SYNTHÈSEp.42 - 43

AXE 2 - APPUI AUX DÉMARCHES ET AUX PROJETS STRUCTURANTS : 753 JOURSp.44 - 61

Mobilités : BHNS, pôles gare, modes doux, accessibilités collèges, hiérarchisation réseau département et accès ZAE.....	p.46 - 48
Projets urbains et pré-opérationnels : démarche Contrat d'Axe, études pré-opérationnelles ..	p.49 - 52
Environnement et cadre de vie : renaturation des friches et liaisons douces	p.53
Qualité de vie et santé : consommation alimentaire et production agricole.....	p.54
Économie-Tourisme-Numérique: « toile des filières » économique, valorisation de la voie d'eau, logistique urbaine, « smart city », nouvelles économies et lieux.....	p.55 - 57
Rénovation Urbaine et Politique de la ville : accompagnement des agglomérations dans l'élaboration de leur programme	
Gestion des transitions et des mutations : intégration de la TRI dans les projets NPNRU.....	p.58

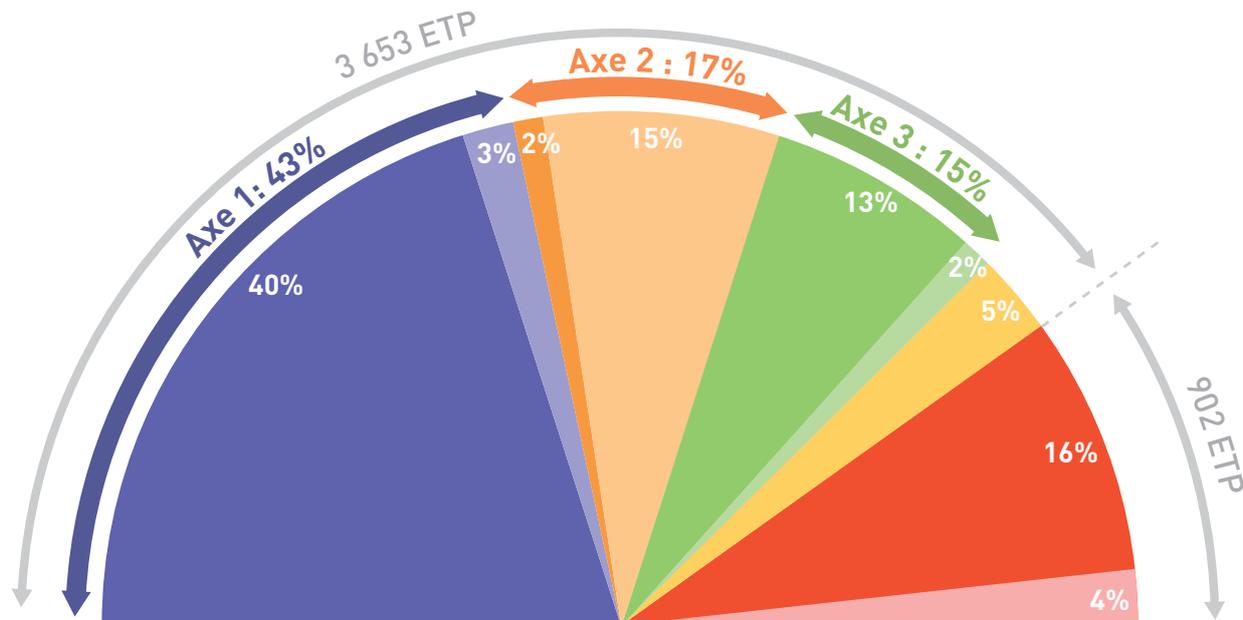
SYNTHÈSEp.60 - 61

AXE 3 - ANIMATION ET CONNAISSANCE TERRITORIALE : 690 JOURSp.62 - 75

Observatoires.....	p.64 - 66
Portrait de territoire	p.67
Animation territoriale et mise en débat	p.68 - 69
Accès à la donnée	p.70 - 72
Plateforme Numérique Collaborative	p.73 - 74

SYNTHÈSEp.75

RÉPARTITION DU PROGRAMME PAR DOSSIERS



Axe 1: Accompagnement à la définition de stratégies territoriales transversales:

- part mutualisée
- part non mutualisée

Axe 2: Appui aux démarches et aux projets structurants:

- part mutualisée
- part non mutualisée

Axe 3: Animation et Connaissance Territoriale:

- part mutualisée
- part non mutualisée

■ Informatique

Administration générale:

- Suivi comptable, financier et juridique
- Ressources humaines

Les études et projets ont mobilisé 3 418 jours en 2017, répartis de la manière suivante :

- 1 975 jours pour l'axe 1 « Accompagnement à la définition de stratégies territoriales transversales » ;
- 753 jours pour l'axe 2 « Appui aux démarches et aux projets structurants » ;
- 690 jours pour l'axe 3 « Animation et connaissance territoriale ».

Le poste Administration générale comprend le suivi comptable, financier et juridique de l'Agence, ainsi que la gestion des Ressources humaines (dont la formation des salariés). Ce poste intègre également les tâches administratives assurées par la direction. Il représente 902 jours d'activités au total.

Le poste Informatique assure la maintenance de l'ensemble du parc informatique de l'Agence et conçoit des outils de gestion administrative ou de bases de données nécessaires au bon fonctionnement de la structure et à son efficacité ainsi qu'au développement du Pôle Connaissance (compétence numérique et digitale). C'est une fonction transversale de support à l'ensemble des activités de l'Agence qui a représenté, en 2017, 235 jours d'activités.

Parmi les études et projets réalisés en 2017, une part importante d'entre eux a été mutualisée puisque ceux-ci intéressaient en même temps plusieurs partenaires de l'Agence. De par leurs objets respectifs, deux des trois axes de travail se « prêtent » davantage à cette mutualisation. Il s'agit de :

- Axe 1 « Accompagnement à la définition de stratégies territoriales transversales » avec plus de 90% des jours consacrés à des travaux mutualisés, intéressant a minima deux partenaires de l'Agence ;
- Axe 3 « Animation et connaissance territoriale » avec l'intégralité des travaux d'observation fort logiquement mutualisés à l'échelle de l'ensemble du territoire de l'Agence.

Par contre, la mutualisation est moindre dans l'axe 2 « appui aux démarches et aux projets structurants » dont les opérations relèvent davantage de demandes propres à chaque partenaire.

Une analyse plus fine de la question de la mutualisation des projets et études sera menée dans chaque axe.

L'ensemble de l'activité de l'Agence se répartit sur 4 555 jours ETP :

- 3 653 jours pour les études/projets ;
- 902 jours pour l'Administration Générale.



AXE 1

ACCOMPAGNEMENT À LA DÉFINITION DE STRATÉGIES TERRITORIALES TRANSVERSALES

1.1 PROJETS DE TERRITOIRE

- a. **Projet de territoire de la CALL** : Poursuivre la démarche engagée en 2016 notamment sur la validation politique du projet et la diffusion auprès de la populationP.18
- b. **Projet de territoire de la CABB** : Accompagnement à l'élaboration du projet
=> DOSSIER NON ENGAGE EN 2017
- c. **Le PETR du Ternois/ 7 Vallées** : Accompagnement du Syndicat Mixte du SCoT du Ternois/ 7 Vallées dans la mise en œuvre du Pôle d'Équilibre Territorial Rural, notamment dans le cadre des phases de concertation pour l'élaboration du SRADDETp.19

1.2 POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

- a. **La transition énergétique sur le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA)** p.20 - 21
- État des lieux du « Mix » énergétique du territoire et recensement des projets innovants
 - Réalisation d'une étude prospective et d'une feuille de route politique
=> DOSSIER REPORTE EN 2018
 - Participation au Forum « Énergie » d'Euralens
- b. **Habitat et Renouveau Urbain** p.22 - 24
- Accompagnement et étude pour la mise en place d'une stratégie de reconstitution et de diversification de l'habitat à l'échelle des agglomérations et des sites inscrits au NPNRU et Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)
 - Accompagnement de la CABB dans l'évaluation et la révision du Plan Local de l'Habitat (PLH) actuel
 - Etude sur les différentes formes de pauvreté et leurs manifestations en dehors des quartiers de la politique de la ville dans la métropole lilloise, le bassin minier et le dunkerquois, en partenariat notamment avec l'ADULM et la MBM
- c. **Le réseau de transport du SMTAG**p.25
- Accompagnement du SMTAG dans la définition de son réseau de transport notamment au travers d'une intégration dans un schéma global d'aménagement

1.3 PLANIFICATION TERRITORIALE

- Les documents d'urbanisme à l'échelle supracommunale** p.26 - 32
- Évaluation du Schéma d'Urbanisme Commercial et Artisanal (SUCA) du SCoT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin
 - Mise en œuvre de la révision des SCoT de l'Artois et de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, organisation des échanges nécessaires entre les instances techniques et politiques chargées du suivi des deux SCoT
 - Lancement des études externalisées des deux SCoT : l'État Initial de l'Environnement (EIE) ; l'enquête sur les besoins et usages des habitants sur leur territoire
=> DOSSIER REPORTE EN 2018

- Accompagnement de la démarche InterSCoT Terres du Nord
- Mise en place d'une grille de compatibilité SCoT/ documents d'urbanisme sur le territoire du SCoT du Ternois / 7 Vallées ; identification de sites potentiels pour l'implantation d'une aire d'accueil permanente des gens du voyage ; accompagnement pour la création du Déclaration d'Utilité Publique pour l'extension de la zone industrielle de Saint-Pol-sur-Ternoise.
- Accompagnement technique sur les démarches de PLU intercommunaux du territoire de l'Agence engagées ou à venir et participation à l'élaboration des PLU
- Suivi et mise en œuvre de la révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU) à l'échelle du nouveau périmètre du SMTAG

1.4 INTERTERRITORIALITE ET PARTENARIATS

- a. Le **SRADDET** p.33 - 36
- Appui technique à l'élaboration du schéma
 - Co-pilotage d'une étude sur les systèmes territoriaux intra-régionaux et l'armature urbaine
 - Participation aux différents ateliers, aux études, à la co-construction de la prescriptivité du SRADDET
 - Animation territoriale sur le territoire de l'AULA et réalisation de supports de communication
- b. Le **réseau régional des 8 Agences d'urbanisme** p.37 - 38
- Co-pilotage d'un groupe de travail sur la question des transitions dans le cadre de la thématique « innovation numérique et transition énergétique » du réseau des Agences.
 - Participation aux autres groupes de travail mis en place dont celui sur la mobilité et les transports
=> DOSSIER NON ENGAGE EN 2017
- c. **Développement des partenariats**.....p.39
- Coordination et mutualisation avec les autres partenaires territoriaux (MBM, CAUE, EURALENS, ADULM : Agence d'Urbanisme Lille Métropole...)

1.5 ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES ET TERRITOIRES « INTELLIGENTS »

- Anticipation** p.40 - 41
- Diffusion et appropriation de l'étude sur la logistique urbaine portant sur les « comportements de mobilité » (déplacements des marchandises, analyse du stationnement...)
 - Réflexion sur le commerce de demain sur le territoire
=> DOSSIER REPORTE EN 2018
 - Appropriation et développement de la démarche «Ville Numérique et Territoires Intelligents»

Heuchin



PROJETS DE TERRITOIRE

LE PROJET DE TERRITOIRE DE LA CALL : Poursuivre la démarche engagée en 2016 notamment sur la validation politique du projet et la diffusion auprès de la population

TEMPS CONSACRÉ : 141 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Carole BOGAERT

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 4

Mi-2015 les élus de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin ont confié à l'Agence la mission de les accompagner dans l'élaboration de leur projet de territoire.

L'année 2016 a été consacrée à un travail de co-construction de ce projet stratégique avec l'ensemble des acteurs et décideurs, en premier lieu les élus évidemment ainsi que les services communautaires et leurs partenaires.

Le rôle de l'Agence a consisté à assurer le pilotage de la démarche, à synthétiser et produire les éléments nécessaires à nourrir la réflexion et la co-production du projet. En fin d'année 2016, ce processus de co-élaboration avait abouti à la production d'une vingtaine d'ambitions et de près de 130 actions proposées par les acteurs du territoire.

En 2017, l'Agence a finalisé la démarche en deux étapes successives. La 1^{ère} a consisté, en appui des services communautaires, à expertiser l'ensemble des actions proposées

afin d'en évaluer la faisabilité et les conditions de mise en œuvre. Ce travail de synthèse et de priorisation a permis de rendre plus lisible l'ensemble de la démarche tant pour les services de l'Agglomération que pour les partenaires.

Sur cette base, l'AULA, à la demande de la CALL, a porté la mission d'élaboration du plan de communication du projet de territoire dont le lancement officiel s'est déroulé lors de la cérémonie des vœux du Président de la CALL le 30 janvier 2018.

Autour du slogan « Ensemble, participons à l'avenir du territoire », 5 thématiques organisées autour des notions d'habiter (logement), de respirer (cadre de vie – trame verte), de rassembler (centralité – organisation territoriale), de travailler (développement économique) et de bouger (transports – mobilité) illustre la volonté d'un territoire engagé et en action !



PROJETS DE TERRITOIRE

LE PETR DU TERNOIS/ 7 VALLÉES : Accompagnement du Syndicat Mixte du SCoT du Ternois / 7 Vallées dans la mise en œuvre du Pôle d'Équilibre Territorial Rural, notamment dans le cadre des phases de concertation pour l'élaboration du SRADDET

TEMPS CONSACRÉ : 32 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Carole BOGAERT & Alain VANNEUFVILLE

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 5

Créé par arrêté préfectoral le 08 juin 2017, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Ternois - 7 Vallées associe au sein du Syndicat Mixte, structure porteuse du PETR, les Communautés de Communes Ternois Com (104 communes pour 40 000 habitants) et 7 Vallées Comm (69 communes pour 30 000 habitants) qui représentent un total de 173 communes pour environ 70 000 habitants.

Le PETR Ternois - 7 Vallées a été associé par la Région à l'élaboration du nouveau schéma de planification, dénommé Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), que la loi du 07 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) lui confie.

Conscient de l'important travail mené par les services régionaux depuis le lancement fin 2016 de l'élaboration du SRADDET et soucieux de participer à la co-construction de ce schéma comme la proposition lui en a été faite par la Région, le PETR, avec le soutien de l'AULA, a participé aux travaux qui se sont déroulés au cours de l'année 2017.

L'Agence a ainsi élaboré pour le compte du Syndicat Mixte une contribution sur le positionnement du PETR Ternois - 7 Vallées dans la Région des Hauts de France.

Cette contribution a décliné les axes prioritaires du contrat de ruralité signé par le PETR et l'État en mars 2017 dans les partis-pris du SRADDET, afin que ceux-ci soient bien pris en compte dans un souci de développement équilibré et équitable du territoire. L'Agence a aussi accompagné le PETR lors des conférences territoriales du SRADDET sur l'espace de dialogue Picardie Maritime - Côte d'Opale.



POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SUR LE TERRITOIRE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS (PMA) : État des lieux du «Mix» énergétique du territoire et recensement des projets innovants

TEMPS CONSACRÉ : 169 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : C. BOGAERT, C. BERTRAND et G. CARON

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 7

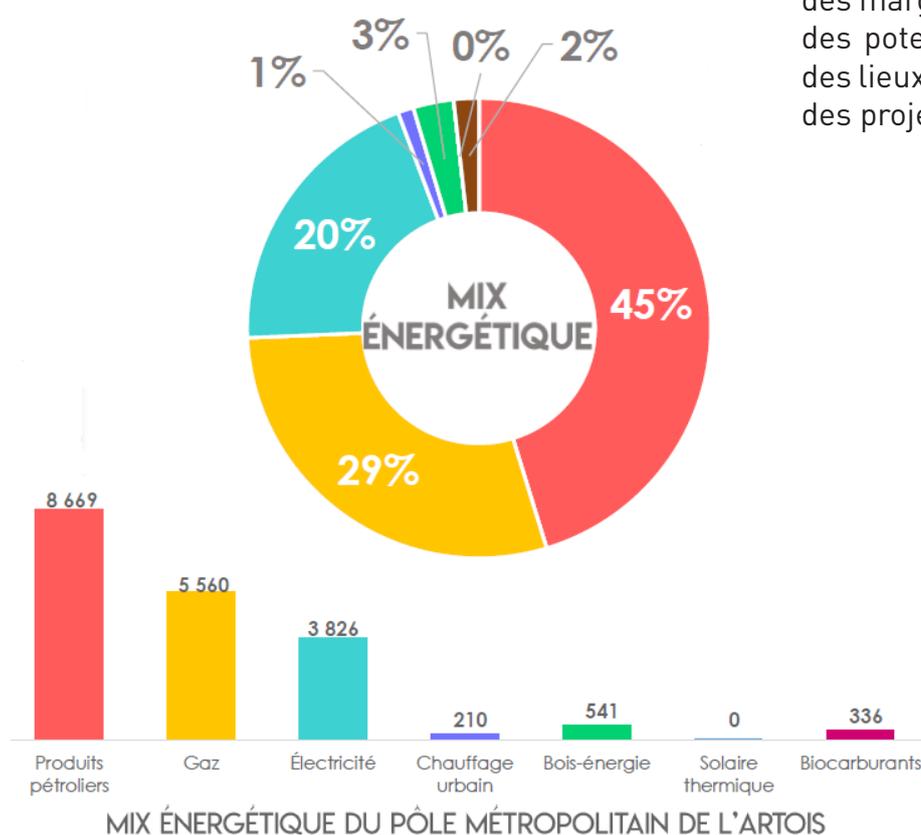
Le Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA) a décidé de faire de l'Énergie le thème fort de l'année 2017 et son axe structurant de développement économique, social et urbain pour les cinq à dix années à venir. L'Énergie fait partie de l'ADN du Bassin Minier.

Le territoire du PMA a été le pionnier et le leader dans le domaine de l'énergie avec le charbon pendant deux siècles, il se fixe comme ambition de reconquérir une place de leader en matière d'énergie renouvelable pour le siècle à venir. Cette ambition est autant un moyen de répondre aux objectifs d'un développement durable qu'une opportunité de développement économique, dans le cadre du développement de la stratégie « Troisième Révolution Industrielle » de la Région Hauts-de-France.

L'AULA a accompagné le PMA pour le développement de cette réflexion, à travers le Forum Énergie d'Euralens, association accompagnant la mutation du bassin minier depuis l'arrivée du Louvre-Lens.

Plusieurs missions d'accompagnement ont été menées par l'Agence en 2017 :

- **Une étude de cadrage général** (état des lieux du « mix » énergétique actuel sur le territoire, état des spécificités des consommations énergétiques) dont le but est un diagnostic énergétique du territoire du PMA ;
- **Un recensement des projets et démarches en cours sur le territoire ainsi que l'identification de ses potentialités et spécificités.** L'objectif est l'identification des marges de manoeuvre et l'évaluation des potentiels énergétiques par un état des lieux et une cartographie du maillage des projets et études énergétiques.



POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SUR LE TERRITOIRE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS (PMA) :

Participation au Forum «Énergie» d'Euralens

TEMPS CONSACRÉ : 107 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Carole BOGAERT et Camille BERTRAND

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 7

L'AULA a accompagné le Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA) et l'association Euralens tout au long de l'année 2017 à travers le Forum Énergie d'Euralens. Ce Forum, composé de plusieurs ateliers sur différents sites du territoire, a été un lieu d'échange entre les différents acteurs du territoire, afin d'accompagner le PMA et les Communautés d'Agglomération dans leur stratégie énergétique.

Cette réflexion par différents scénarii prospectifs doit permettre d'établir une vision ambitieuse et plus vertueuse de l'évolution de son mix énergétique. Cette dernière s'inscrit également dans le processus de révision des SCoT de l'Artois, d'une part, et de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, d'autre part, mis en chantier en 2017 sur les deux territoires composant le PMA.

Ce forum a permis de :

- **Faire émerger sur le territoire un collectif d'acteurs concernés par la question énergétique** et partager une culture commune sur cette thématique ;

- **Co-construire une feuille de route territoriale** pour atteindre cet objectif, en identifiant et priorisant les chantiers structurels à prendre en compte et les grands projets transversaux du territoire, existants ou à engager ;
- **Structurer une gouvernance politique et technique innovante en matière d'énergie**, au service d'une future Communauté Urbaine. Subsidiarité et coopération au service des habitants et des acteurs du territoire ;
- **Développer le discours, le récit qui permet de partager cette ambition avec les habitants du territoire.**

Plusieurs chantiers vont être lancés dès 2018, dont certains assurés par l'AULA. En 2017, l'AULA a rencontré l'AGUR (Agence d'Urbanisme de Dunkerque) afin que lui soit présenté la méthodologie pour le développement d'une toile énergétique, permettant de connaître les interrelations liant les entreprises et industries du territoire entre eux sur le plan énergétique.

Premier atelier du Forum le 10 mai 2017 – Maison Syndicale de Lens



POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN : Accompagnement et étude pour la mise en place d'une stratégie de reconstitution et de diversification de l'habitat à l'échelle des agglomérations et des sites inscrits au NPNRU et QPV

TEMPS CONSACRÉ : 404 jours

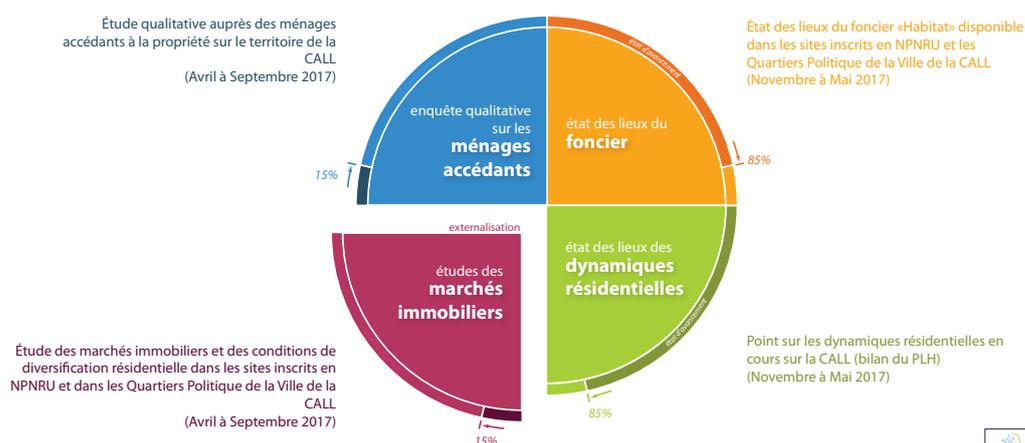
CORRESPONDANT À L'AULA : Vincent FROGER

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 7

Sollicitée fin 2016 par les CA de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay, l'AULA a engagé une étude sur les conditions de diversification de l'habitat dans les sites inscrits au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) se déclinant en 4 volets complémentaires (finalisation début 2018) :

- **Un diagnostic foncier précis dans ces sites permettant d'identifier les gisements fonciers à vocation habitat potentiellement mobilisables**, accompagné d'un recensement exhaustif des équipements, commerces et services présents dans ces quartiers, d'une part, et l'identification du foncier à vocation habitat concurrent, à partir d'une analyse des documents d'urbanisme, sur le reste du territoire de chaque agglomération ;
- **Un état des lieux des dynamiques résidentielles en cours** sur les 3 EPCI afin d'apprécier l'(in)adéquation entre les stratégies affichées dans les Programmes Locaux de l'Habitat et la réalité des dynamiques de marchés ;
- **Une étude des marchés immobiliers et des conditions de diversification résidentielle des sites NPNRU et QPV** confiée au cabinet Sémaphores. Cette étude a une visée opérationnelle. Elle a pour objectif, sur la base d'une analyse de la situation de chaque quartier en termes de d'offre de logements, de capacités financières des ménages et d'attractivité résidentielle, de proposer une stratégie de diversification de l'habitat, décrivant de manière précise la nature des opérations à réaliser (coût – volume – public cible) ;
- **Une enquête sociologique auprès de ménages accédants à la propriété en secteur péri-urbain** afin d'analyser les logiques qui prévalent dans le choix de localisation résidentielle des ménages inscrits dans un parcours récent d'accession à la propriété (moins de 5 ans). L'objectif était de préciser les motifs qui ont guidé ces ménages dans leur choix résidentiel et d'en mesurer les conséquences sur leur mode de vie (impacts familiaux – économiques – etc.).

Présentation de la démarche "Habitat" - étude NPNRU de la CALL



POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN : Accompagnement de la CABB dans l'évaluation et la révision du Plan Local de l'Habitat (PLH) actuel

TEMPS CONSACRÉ : 7 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Vincent FROGER et Pierre DUPONCHEL

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 2

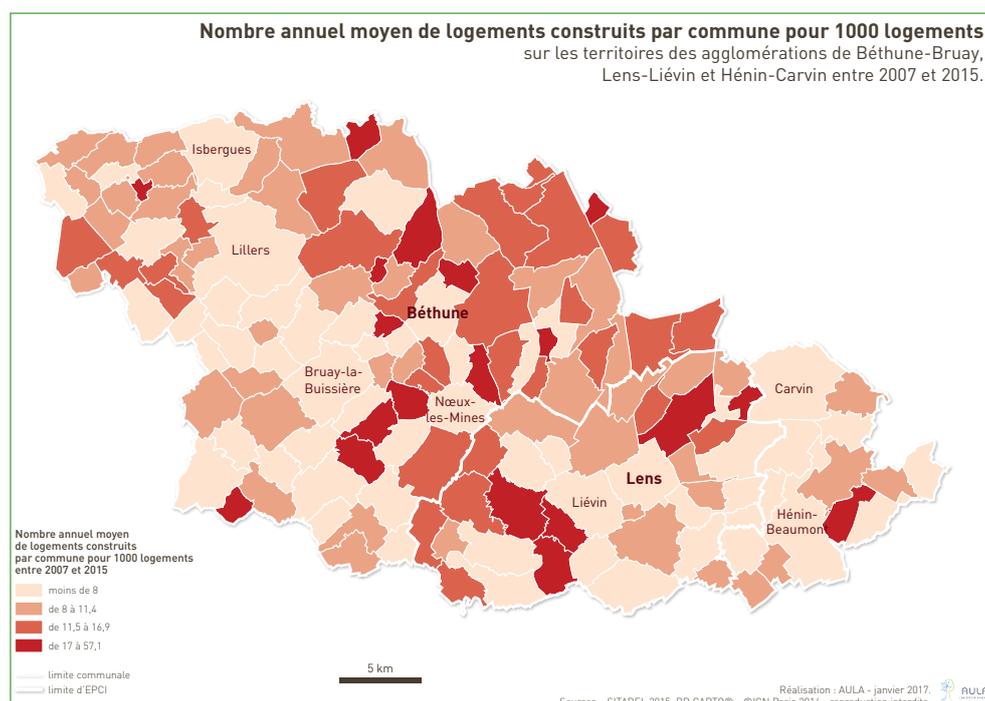
Suite à la fusion en 2017 des CA Artois Comm et CC Artois Lys et Artois Flandres qui a abouti à la création de la CA Béthune-Bruay (CABB), celle-ci s'est trouvée dans l'obligation d'engager l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat à l'échelle de son nouveau périmètre. Pour ce faire, les services de l'agglomération ont souhaité associer l'Agence à cette démarche tant sur la phase rédactionnelle du cahier des charges de consultation pour choisir un prestataire que dans le suivi de l'étude (Comité Technique et Comité de Pilotage politique).

L'Agence a ainsi mis à disposition des cabinets retenus une série d'études relevant de différentes thématiques, parmi lesquelles :

- En lien direct avec la dimension habitat du PLH, **les études engagées dans le cadre du NPNRU** sur lesquelles l'Agence intervient pour le compte de la CABB. Il s'agit du diagnostic foncier à vocation

habitat, de l'état des lieux des dynamiques résidentielles à l'échelle de l'agglomération et des 1^{ers} éléments de l'étude du cabinet Sémaphores sur les marchés immobiliers et les conditions de diversification résidentielle des sites NPNRU ;

- **Les résultats de l'étude Contrat d'Axe menée sur le tracé du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)** sur le territoire de la CABB ; référentiel foncier dans le corridor de 500 mètres et analyse urbaine en 1^{ère} phase, préconisations d'aménagement générales à l'échelle des communes et orientations plus fines sur des sites jugés stratégiques en 2^{ème} phase,...
- **Les contributions techniques de l'Agence à la révision du SCoT de l'Artois** qui portent sur les enjeux habitat et planification urbaine susceptibles de venir alimenter le diagnostic territorial des prestataires.



POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN : Étude sur les différentes formes de pauvreté et leurs manifestations en dehors des quartiers de la politique de la ville dans la métropole lilloise, le bassin minier et le dunkerquois, en partenariat notamment avec l'ADULM et la MBM

TEMPS CONSACRÉ : 26 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Pierre DUPONCHEL et Claire DELAGRANGE

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 3

Dans le cadre du réseau des agences d'urbanisme, l'AULA a participé à l'étude pilotée par l'Agence d'Urbanisme et de Développement de Lille Métropole : « La pauvreté diffuse dans la métropole lilloise, le bassin minier, l'Artois, et le dunkerquois : manifestation et mécanismes de basculement » en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Flandre-Dunkerque et la Mission Bassin Minier.

Cette étude est née suite au constat que la pauvreté sous sa forme concentrée est connue et prise en charge par la Politique de la ville, mais que d'autres secteurs accueillent des ménages en difficulté d'une manière moins dense mais représentant un nombre important de personnes.

L'étude répond donc à plusieurs objectifs :

- Objectiver la présence de la pauvreté diffuse sur le territoire,
- Appréhender des phénomènes et mécanismes de basculement dans la pauvreté,
- Mettre en évidence les spécificités de la prise en charge de la pauvreté selon les territoires.

Pour y répondre l'étude se compose de deux parties, une première quantitative avec une analyse statistique et cartographique des chiffres relatifs à la pauvreté.

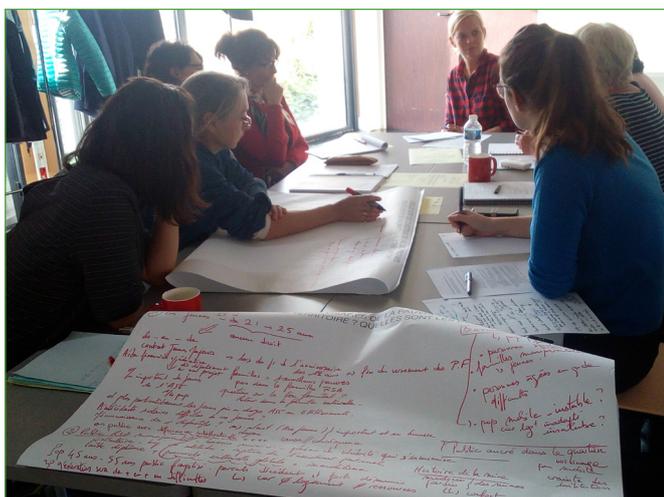
La seconde partie est qualitative avec deux approches territoriales. Une première avec une étude sociologique réalisée dans l'Armentériois et une seconde avec l'organisation d'ateliers territoriaux.

Trois ateliers territoriaux ont été collectivement animés par les agences, à Douai le 3 octobre 2017, à Lillers le 12 octobre 2017 et à Dunkerque, le 19 octobre 2017.

Ils ont réuni les principaux partenaires institutionnels et associatifs intervenant sur la thématique de la pauvreté autour de 4 questions :

- Quels sont les visages de la pauvreté dans votre territoire aujourd'hui ?
- Quelles sont les conditions de vie/ survie des personnes en situation de pauvreté dans votre territoire ?
- Quels sont les freins à l'accès aux droits dans votre territoire ?
- Quels sont les moyens pour améliorer la lutte contre la pauvreté dans votre territoire ?

D'autres études ayant été réalisées sur la pauvreté dans la région, l'objectif a été de mener celle-ci en complémentarité des études existantes. Ont été associés aux Comités de Pilotage de février à septembre 2017 : la Région Hauts-de-France, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), l'INSEE, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, l'ARS, la CAF, l'Université de Lille I, la MEL, les agglomérations du Bassin minier...



Atelier sur la pauvreté diffuse à Lillers

POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

LE RÉSEAU DE TRANSPORT DU SMTAG : Accompagnement du SMTAG dans la définition de son réseau de transport, notamment au travers d'une intégration dans un schéma global d'aménagement

TEMPS CONSACRÉ : 4 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : **Matthieu HUGOT**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 3

Suite à la fusion de la Communauté d'Agglomération de l'Artois avec les Communautés de Communes Artois-Lys et Artois-Flandres, le ressort territorial du SMT Artois-Gohelle a été modifié en 2017. Pour le SMTAG, il s'agit donc de définir une nouvelle offre sur un territoire à dominante rurale qui n'était pas couvert par un réseau de transports collectifs urbains.

Dans ce cadre, l'Agence a mis à profit sa connaissance de la Lys Romane et des enjeux de mobilité qui y sont associés. La définition de la nouvelle offre de transports collectifs pour desservir ce territoire s'appuie notamment sur les conclusions de trois

études qui ont été réalisées par l'Agence (études pôles d'échanges sur les gares de Lillers et Isbergues, étude de définition d'une offre de transports collectifs à l'échelle de la Lys Romane) et sur de nouvelles expertises et analyses de données (exemple : analyse des lieux de résidence des usagers des gares).

Cette mise à profit des études permettra au SMTAG d'accélérer la mise en place d'actions opérationnelles, comme par exemple la prolongation de la Bulle 6 entre l'Auchellois et le Lillerois actuellement en cours d'étude, et facilitera l'intégration du territoire élargi dans le cadre de la délégation de service public associée au réseau Tadao.



Bus du réseau Tadao en gare de Lens

PLANIFICATION TERRITORIALE

LES DOCUMENTS D'URBANISME À L'ÉCHELLE SUPRACOMMUNALE : Évaluation du Schéma d'Urbanisme Commercial et Artisanal (SUCA) du SCoT de Lens-Liévin / Hénin-Carvin

TEMPS CONSACRÉ : 79 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Vincent FROGER et Robin DECODTS

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 3

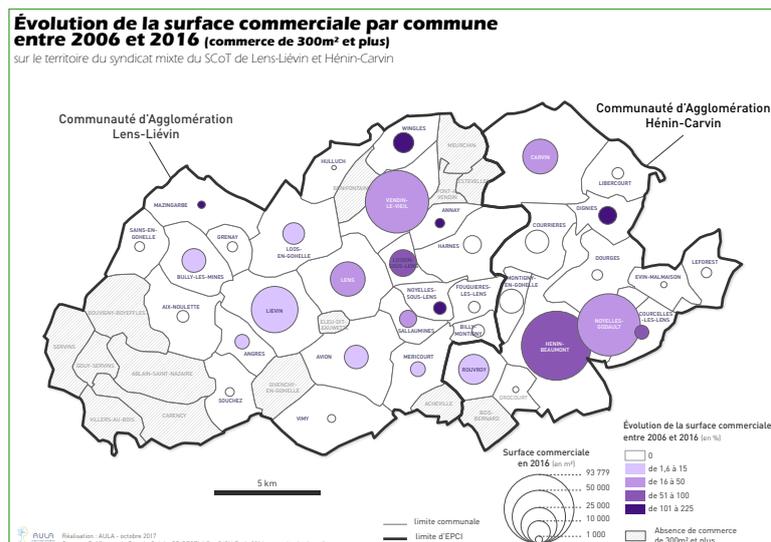
En raison de la révision du SCoT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, le Syndicat Mixte a demandé à l'Agence d'Urbanisme de L'Artois, dans le cadre de son Programme Partenarial d'Activités, **d'évaluer la mise en œuvre du SUCA et son impact sur le développement commercial et artisanal du territoire**, ceci dans la perspective d'étudier l'intérêt d'intégrer dans le futur schéma un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC).

En 2006, dans le cadre de l'élaboration du SCoT, le SM SCoT de LLHC a engagé une démarche de diagnostic et de prospective approfondie sur le commerce et de l'artisanat, ayant débouché sur des orientations précises et un programme d'actions détaillé. Ce travail partenarial avec les acteurs du territoire (représentants des commerçants et artisans – unions commerciales – chambres consulaires – etc.) a donné lieu à la signature du SUCA de Lens-Liévin/Hénin-Carvin.

Il s'agit d'un document de référence (non opposable juridiquement) qui a fixé, pour la période 2007-2012, **les grandes orientations de politique d'urbanisme commercial et artisanal sur le territoire du SCoT**. Il est venu alimenter les travaux en cours d'élaboration du document de planification général validé en 2008, et en particulier le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Par la mise en œuvre de cette démarche, les signataires du SUCA avaient prévu de se doter d'orientations stratégiques communes

et de nouveaux outils d'intervention en vue de permettre une gestion concertée et prospective du développement du commerce et de l'artisanat du territoire du SCoT dans un souci d'équilibre spatial, économique et concurrentiel.



Évolution de la surface commerciale par commune

Afin de mener ce travail d'évaluation du SUCA, l'AULA a procédé en premier lieu à une analyse de l'ensemble des études et documents divers mis à sa disposition et portant sur la thématique du commerce et de l'artisanat sur le territoire du SCoT. Pour compléter cette analyse et qualifier les actions identifiées dans le SUCA, une série d'entretiens a été réalisée avec des acteurs clés du territoire afin de recueillir leur avis général sur le Schéma.

PLANIFICATION TERRITORIALE

LES DOCUMENTS D'URBANISME À L'ÉCHELLE SUPRACOMMUNALE : Mise en œuvre de la révision des SCoT de l'Artois et de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, organisation des échanges nécessaires entre les instances techniques et politiques chargées du suivi des deux SCoT

TEMPS CONSACRÉ : 416 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : A. VANNEUVILLE, L. POKKER et R. DECODTS

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 16

Les SCoT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin et de l'Artois ont été approuvés respectivement les 11 et 29 février 2008. Leur mise en révision a été prescrite par délibération du conseil de la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane le 27 septembre 2017 pour le SCoT de l'Artois et par délibération du Syndicat Mixte du SCoT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, le 10 avril 2015. **L'Agence a été désignée comme l'outil technique chargé de la révision de ces Schémas.**

Dans le cadre du PPA 2017, l'ensemble des collaborateurs a été mobilisé pour établir **un document préparatoire aux futurs travaux des commissions SCoT**. Son statut n'est ni un porté à connaissance, ni un diagnostic, mais une contribution technique, sur quinze thématiques qui ont pour vocation d'alimenter les travaux des futures commissions et groupes de travail thématiques des deux SCoT qui se réuniront en 2018.

Ce travail exploratoire rassemble des éléments d'informations et de réflexions sur la démographie, l'habitat, l'organisation et les fonctions urbaines, la mobilité et les transports, la consommation foncière, l'économie et l'emploi, la santé, l'agriculture, l'environnement et les ressources, les risques et nuisances, l'énergie et la qualité de l'air, le patrimoine architectural et paysager, la culture, la transition numérique et territoires intelligents, le regard des maires sur les SCoT.

Bien que chaque SCoT fasse l'objet d'une procédure distincte, l'Agence s'est attelée à établir une méthode de travail permettant de coordonner les deux projets et de dégager des enjeux communs tout en tenant compte

des documents à l'égard desquels les SCoT devront être compatibles ou qu'ils devront prendre en compte, notamment le SRADDET en cours d'élaboration.

Outre cette contribution technique, l'Agence a porté en 2017 plusieurs autres études à l'échelle des deux SCoT qui viendront également alimenter les travaux des commissions et groupes de travail des deux SCoT, ainsi que leurs diagnostics.



PLANIFICATION TERRITORIALE

LES DOCUMENTS D'URBANISME À L'ÉCHELLE SUPRACOMMUNALE :
Lancement des études externalisées des deux SCoT : l'État Initial de l'Environnement (EIE) ; l'enquête sur les besoins et usages des habitants sur leur territoire

TEMPS CONSACRÉ : **69 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Alain VANNEUFVILLE et Laurent CATTEZ**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **4**

Lors du Bureau de l'AULA du 12 décembre 2016, les élus ont évoqué l'intérêt de la mutualisation des études obligatoires pour élaborer les SCoT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin et de l'Artois.

L'Agence a ainsi été missionnée pour rédiger le cahier des charges des études environnementales portées par les deux maîtrises d'ouvrage des SCoT (le Syndicat Mixte SCoT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin et la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane).

Un cahier des charges commun à l'État Initial de l'Environnement et à l'évaluation environnementale a été rédigé. Cette étude partagée à l'échelle des deux SCoT permettra de faire émerger des enjeux transversaux à cette grande échelle.

En effet, il est important que les enjeux environnementaux et en particulier ceux liés à l'énergie, au climat et la qualité de l'air puissent être formalisés à la grande échelle, même si l'état d'avancement des SCoT est différent.

L'Agence n'a pas pour mission d'organiser la consultation pour cette étude externalisée. Il est envisagé de réaliser un marché public en groupement de commande entre les deux maîtrises d'ouvrage des SCoT. L'Agence a livré le CCTP du cahier des charges aux deux maîtrises d'ouvrage des SCoT et va les accompagner tout au long du déroulement de l'étude.



PLANIFICATION TERRITORIALE

LES DOCUMENTS D'URBANISME À L'ÉCHELLE SUPRACOMMUNALE : accompagnement de la démarche InterSCoT Terres du Nord

TEMPS CONSACRÉ : 12 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Alain VANNEUFVILLE

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 1

La démarche InterSCoT Terre du Nord regroupait les SCoT de l'Artois, de l'Arrageois, de Lens-Liévin/Hénin-Carvin et du Grand Douaisis. Elle avait pour vocation d'alimenter la réflexion des SCoT sur différents dossiers, notamment sur les thématiques commerce, habitat et sur la consommation foncière. Des études mutualisées ont été portées à cette échelle, comme l'enquête ménages commerce.

Les élus de l'InterSCoT ont dissout l'association le 16 octobre 2017 en Assemblée Générale Extraordinaire. En effet, de nouvelles démarches et structures aux échelles inter-territoriales ont été créées, comme les Pôles Métropolitains de l'Artois et de l'Artois-Douaisis. Les élus ont toutefois souligné l'importance de continuer à se rencontrer et de maintenir des partenariats interterritoriaux qui pourront prendre d'autres formes (études mutualisées...).

Équipement de la personne	SCOT de l'Artois	SCOT du Grand Douaisis	SCOT lens Lievin Hénin Carvin	SCOTA Pays d'Artois	Moyenne InterSCoT
Commerces traditionnels	50,1%	43,6%	44,9%	47,0%	46,3%
Grandes surfaces alimentaires	7,5%	7,9%	10,6%	7,0%	8,5%
Grandes surfaces spécialisées	33,8%	38,1%	36,2%	38,8%	36,6%
Marché	2,0%	1,2%	1,3%	0,8%	1,3%
Vente par correspondance	1,2%	2,6%	1,7%	2,0%	1,9%
Internet	4,7%	6,2%	4,6%	4,4%	4,9%
Marché de l'occasion	0,7%	0,4%	0,6%	0,0%	0,5%

Équipement de la maison	SCOT de l'Artois	SCOT du Grand Douaisis	SCOT lens Lievin Hénin Carvin	SCOT de la Région d'Arras	Moyenne InterSCoT
Commerces traditionnels	3,0%	1,8%	2,4%	3,6%	2,6%
Grandes surfaces alimentaires	9,0%	8,6%	11,8%	7,1%	9,4%
Grandes surfaces spécialisées	80,6%	81,9%	78,8%	81,2%	80,4%
Internet	6,3%	6,8%	6,2%	6,7%	6,5%
Marché de l'occasion	1,1%	0,9%	0,8%	1,5%	1,1%

Culture-loisirs	SCOT de l'Artois	SCOT du Grand Douaisis	SCOT lens Lievin Hénin Carvin	SCOT de la Région d'Arras	Moyenne InterSCoT
Commerces traditionnels	13,2%	11,9%	10,0%	15,9%	12,4%
Grandes surfaces alimentaires	18,3%	18,0%	17,4%	17,8%	17,8%
Grandes surfaces spécialisées	55,5%	54,5%	60,7%	55,1%	56,9%
Vente par correspondance	3,0%	2,5%	2,3%	2,3%	2,5%
Internet	8,4%	11,2%	6,8%	7,3%	8,3%
Marché de l'occasion	1,6%	2,0%	2,7%	1,7%	2,1%

Répartition des dépenses en produits anomaux par circuit de distribution par SCoT

PLANIFICATION TERRITORIALE

LES DOCUMENTS D'URBANISME À L'ÉCHELLE SUPRACOMMUNALE :

Les travaux menés à l'échelle des Communautés de Communes des 7 Vallées et du Ternois

TEMPS CONSACRÉ : 24 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Alain VANNEUFVILLE

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 4

- Mise en place d'une grille de compatibilité SCoT/ documents d'urbanisme sur le territoire du SCoT du Ternois / 7 Vallées

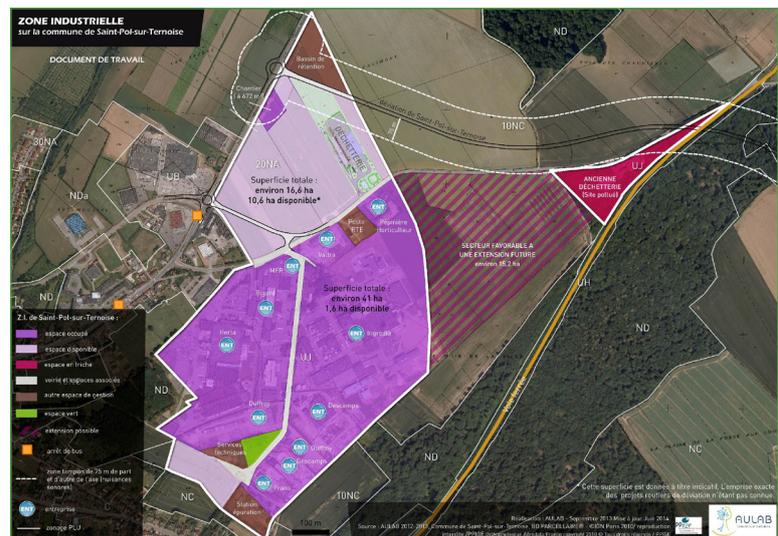
Dans le cadre du suivi du SCoT du PETR du Ternois / 7 Vallées, les documents d'urbanisme doivent être mis en compatibilité avec le schéma. Une grille de lecture destinée aux élus et techniciens et aux acteurs publics et privés devait être co-construite avec les partenaires pour une meilleure intégration des prescriptions du SCoT durant l'élaboration des documents d'urbanisme et/ou le montage d'opérations d'aménagement. Cette action n'ayant pu être réalisée en 2017, elle est reportée en 2018.

- Identification de sites potentiels pour l'implantation d'une aire d'accueil permanente des gens du voyage

Une mission d'accompagnement juridique sur les obligations légales à respecter pour implanter une aire d'accueil des gens du voyage a été réalisée pour le compte de la Communauté de Communes Ternois Com qui a compétence en la matière. Cette mission a été complétée par une étude technique pour identifier les sites potentiels d'implantation d'une aire d'accueil sur le territoire de Saint-Pol-sur-Ternoise, commune soumise à l'obligation qui lui est faite par le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage du Pas-de-Calais en vigueur pour la période 2012-2018 de disposer d'une aire d'accueil de petit et moyen séjours.

- Accompagnement pour la création du Déclaration d'Utilité Publique pour l'extension de la Zone Industrielle de Saint-Pol-sur-Ternoise

Un accompagnement technique a été réalisé pour alimenter la notice explicative du futur dossier de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de l'extension de la Zone Industrielle de Saint-Pol-sur-Ternoise. L'Agence a notamment apporté des arguments techniques pour alimenter l'objet de l'enquête publique à venir ainsi que pour justifier le recours à l'expropriation.



ZI de Saint-Pol-sur-Ternoise

PLANIFICATION TERRITORIALE

LES DOCUMENTS D'URBANISME À L'ÉCHELLE SUPRACOMMUNALE :
Accompagnement technique sur les démarches de PLU intercommunaux du territoire de l'Agence engagées ou à venir et participation à l'élaboration des PLU

TEMPS CONSACRÉ : 51 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Alain VANNEUFVILLE

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 4

Les démarches de mise en compatibilité des documents d'urbanisme locaux (PLU/PLUi) sont effectuées par les collectivités territoriales, notamment quand ceux-ci sont mis en révision. **L'Agence accompagne, à la demande de ses partenaires, les démarches de mise en révision, dans le cadre du suivi technique des documents d'urbanisme locaux, mais aussi par la réalisation de missions conseil auprès des communes.**

L'intervention de l'Agence recouvre différents aspects :

- apport d'une expertise technique ;
- fourniture de données de connaissance pour alimenter les travaux d'analyse ;

- rédaction d'avis techniques sur les PLU, notamment sur leur mise en compatibilité avec les documents d'urbanisme de rang supérieur (SCoT...) ;
- enfin, dans le cadre de la préparation des avis au titre du SCoT de l'Artois, l'Agence apporte un avis technique sur les dossiers d'ouverture ou d'extension d'établissements commerciaux de plus de 1000 m².

Commission Départementale
d'Aménagement Commercial du PAS-DE-CALAIS

Demande d'autorisation d'extension d'un ensemble commercial existant



Surface de vente demandée : 2 715 m²

Lieu : Commune de AUCHY LES MINES
Parc d'activités de la Porte des Flandres

PLANIFICATION TERRITORIALE

LES DOCUMENTS D'URBANISME À L'ÉCHELLE SUPRACOMMUNALE :

Suivi et mise en œuvre de la révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU) à l'échelle du nouveau périmètre du SMTAG

TEMPS CONSACRÉ : 218 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : **Mathieu HUGOT**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 7



Mille idées Mobilité !



**LE PLAN DE DÉPLACEMENTS
URBAINS
2015 - 2025**



Syndicat Mixte
des Transports
Artois-Gohelle

Faire des transports en commun
une seconde nature !

Plan de Déplacement Urbain du Syndicat Mixte
des Transport Artois-Gohelle

En tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) sur un territoire de plus de 100 000 habitants, le SMT Artois-Gohelle a l'obligation d'établir un Plan de Déplacements Urbains (PDU), feuille de route du territoire en matière d'organisation des mobilités, tous modes de transports et de déplacements confondus.

Suite à l'extension du ressort territorial du SMT sur la Lys Romane, le SMT Artois-Gohelle a l'obligation de modifier le document existant, l'intégration de la Lys Romane ne remettant pas en cause le contenu du PDU approuvé en 2015 sur l'ancien périmètre.

Dans ce cadre, l'AULA a réalisé une mise à jour complète du diagnostic, des scénarios, de l'état initial de l'environnement et de l'évaluation environnementale et contribue à la modification du plan d'actions pour proposer une déclinaison du PDU adaptée à la Lys Romane, territoire à dominante rurale.

Cette mise à jour s'appuie également sur la Politique Globale de Déplacements (PGD) que l'AULA avait piloté à l'échelle de la Lys Romane. La modification du PDU est également une opportunité pour affiner le contenu des fiches actions en les croisant avec d'autres démarches sans remettre en cause l'économie générale du projet (exemple : groupe de travail mobilité dans le cadre du forum Énergie Euralens).

TEMPS CONSACRÉ : 49 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Alain VANNEUFVILLE

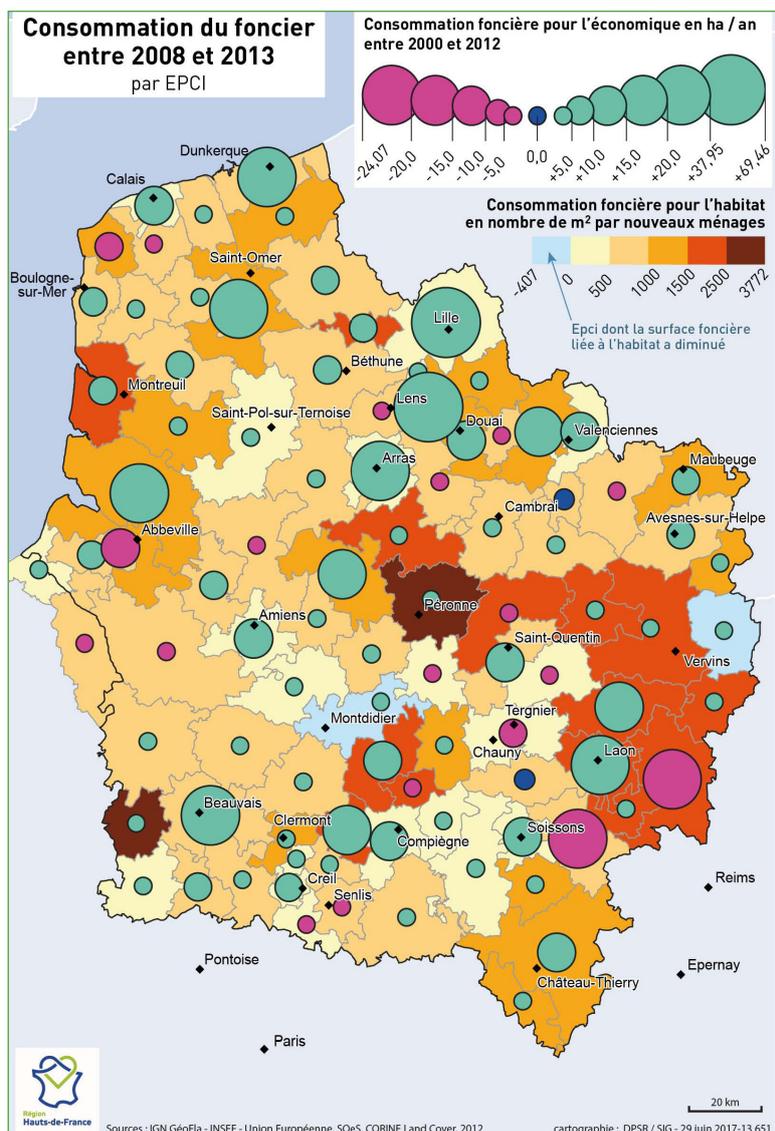
NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 8

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) par la Région des Hauts de France, l'AULA participe, dans le cadre du réseau régional des 8 agences d'urbanisme (URBA 8) des Hauts de France, à la construction du document SRADDET auprès de la Région. L'AULA a accompagné les services de la Région des Hauts-de-France pour fournir de la connaissance pour alimenter les diagnostics nécessaires à l'animation des réunions des 4 ateliers thématiques régionaux.

Les deux phases de concertation des 4 ateliers régionaux ont permis de partager avec les grands acteurs et opérateurs régionaux, les éléments de diagnostic sur les 4 enjeux déterminés par la Région, à savoir : la Région et son voisinage européen, les territoires et leurs complémentarités, les habitants et leurs quotidiens, les trajectoires régionales et la gestion des transitions.

Les ateliers ont permis d'identifier les grands enjeux à l'échelle de la Région des Hauts de France et de définir 3 partis pris : une ouverture maîtrisée et une Région mieux connectée ; une multipolarité confortée en faveur d'un développement équilibré du territoire régional ; un quotidien réinventé qui s'appuie sur de nouvelles proximités et une qualité de vie accrue.

L'AULA a également participé à la relecture des différents documents de travail et a fait part de ses remarques, qui sont venues alimenter le rapport d'étape sur le SRADDET adopté en séance plénière du Conseil régional le jeudi 23 novembre 2017.



Extrait du diagnostic du SRADDET

INTERTERRITORIALITE ET PARTENARIATS

LE SRADDET : Co-pilotage d'une étude sur les systèmes territoriaux intra-régionaux et l'armature urbaine

TEMPS CONSACRÉ : 35 jours

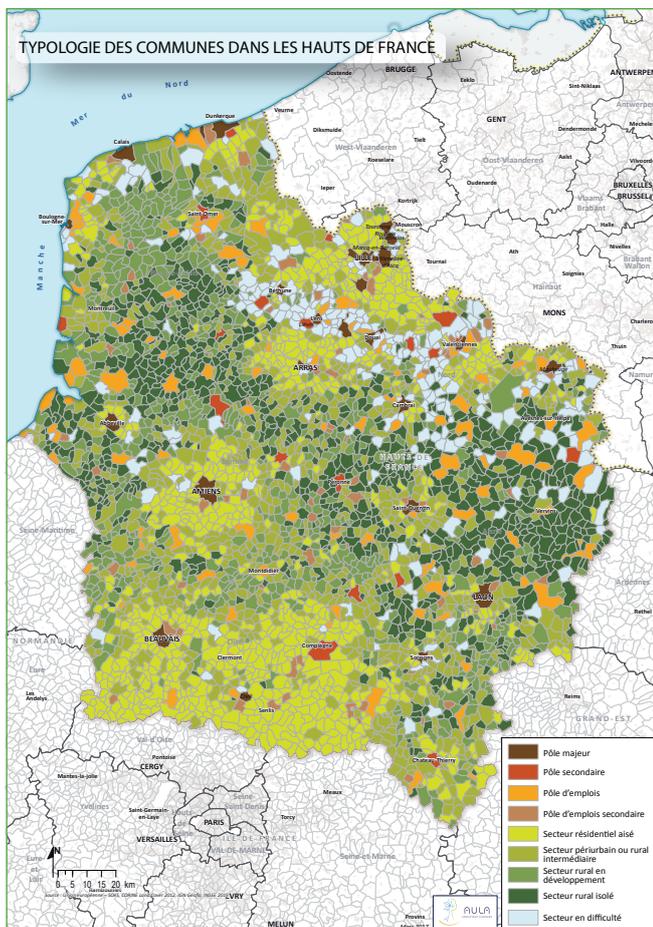
CORRESPONDANT À L'AULA : Vincent FROGER

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 3

Suite à la mise en place en 2016 d'un partenariat de travail entre les huit agences d'urbanisme des Hauts-de-France, dans l'optique de renforcer les coopérations interterritoriales par une mutualisation des expertises et le portage de démarches en commun, un premier travail collectif a été engagé début 2017 pour le compte de la Région qui a souhaité associer le Réseau des 8 agences (URBA 8) à l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Ainsi, la Région a sollicité Urba 8 sur la production de notes de cadrage sur les 4 thématiques suivantes :

1. Systèmes territoriaux intra-régionaux et armature urbaine, démarche co-pilotée par l'AULA et l'AUD de Saint-Omer ;
2. Inscrire le territoire régional dans son environnement stratégique européen ;
3. Le couple Amiens-Lille ;
4. Les espaces du littoral dans un contexte d'adaptation.



Extrait de la note d'enjeux de l'armature urbaine

L'étude co-pilotée par l'AULA et l'AUD de Saint-Omer avait pour objectif d'identifier les différents niveaux de l'armature régionale des Hauts-de-France et leurs relations ainsi que de préciser l'organisation fonctionnelle du territoire régional. Sur la base d'une analyse multifactorielle, huit grandes typologies de territoire ont été distinguées à l'échelle régionale, allant du pôle urbain majeur jusqu'au secteur rural isolé. Pour chacune d'entre elles, ont été spécifiés les caractéristiques générales et les enjeux partagés. L'étude a également abordé les relations entre ces différentes composantes afin de qualifier les systèmes territoriaux régionaux et d'identifier les secteurs en dehors de ces logiques. A la demande de la Région, cette étude devrait être poursuivie en 2018 tandis que le rapport d'analyse produit pour alimenter le SRADDET devrait faire l'objet d'une publication dans le cadre des travaux collectifs portés par Urba 8.

INTERTERRITORIALITE ET PARTENARIATS

LE SRADDET : Participation aux différents ateliers, aux études, à la co-construction de la prescriptivité du SRADDET

TEMPS CONSACRÉ : 18 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Alain VANNEUFVILLE

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 9

L'AULA participe aux ateliers thématiques et au club des personnes publiques associées du SRADDET (cf. Appui technique à l'élaboration du schéma p.33).

Avec l'expérience accumulée lors de la réalisation des SCoT du Ternois (en secteur rural) et de l'Artois (en secteur rural et urbain), **L'AULA a pu apporter son expérience quant à la future applicabilité du SRADDET et à son articulation avec les documents d'urbanisme locaux**, notamment les SCoT et les PLUi. L'Agence a ainsi participé à la plénière de lancement du club des Personnes publiques associées le 10 octobre dont l'objet était la présentation des modalités de fonctionnement du club, et aux 4 ateliers de co-construction de la prescriptivité du SRADDET le 20 novembre.

Organisés par la Région des Hauts-de-France, ces ateliers ont permis de travailler collectivement sur les hypothèses d'objectifs concernant les domaines réglementaires du SRADDET définis par la loi Notre de 2015. L'AULA a participé et a apporté son expertise aux travaux des 9 ateliers sur les thématiques suivantes : l'équilibre et l'égalité des territoires, la gestion économe de l'espace, la mobilité des voyageurs, les énergies renouvelables, la protection et la restauration de la biodiversité, le désenclavement des territoires ruraux, l'adaptation au changement climatique, le transport de marchandises/logistique, et l'habitat.



Séquence de travail dédiée à la construction des objectifs

Date : 20 novembre

Lieu : Amiens, APRADIS



Ordre du jour

- Explication de la méthode de construction des objectifs en plénière
- 2 séquences de groupes de travail : présentation et mise en débat des hypothèses objectifs élaborées par la Région

Principes d'animation

- > Débats techniques sur des hypothèses d'objectifs proposées par les services techniques de la Région, prenant en compte des éléments de prospective et des indicateurs de suivi mobilisables
- > Les animateurs des groupes de travail ne s'engageront pas à cette occasion sur le positionnement de l'Institution régionale

Thématiques des groupes de travail

Aménagement du territoire <ul style="list-style-type: none">- Equilibre et égalité des territoires, Désenclavement des territoires ruraux,- Gestion économe de l'espace / Habitat
Transports – intermodalités <ul style="list-style-type: none">- Implantation des infrastructures d'intérêt régional- Intermodalité et développement des transports
Climat Air énergie <ul style="list-style-type: none">- Maîtrise et valorisation de l'énergie, Lutte contre le changement climatique, Pollution de l'air
Biodiversité <ul style="list-style-type: none">- Protection et restauration de la biodiversité

Extrait de la présentation du club PPA du SRADDET

INTERTERRITORIALITE ET PARTENARIATS

LE SRADDET : Animation territoriale sur le territoire de l'AULA
et réalisation de supports de communication

TEMPS CONSACRÉ : 9 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Carole BOGAERT

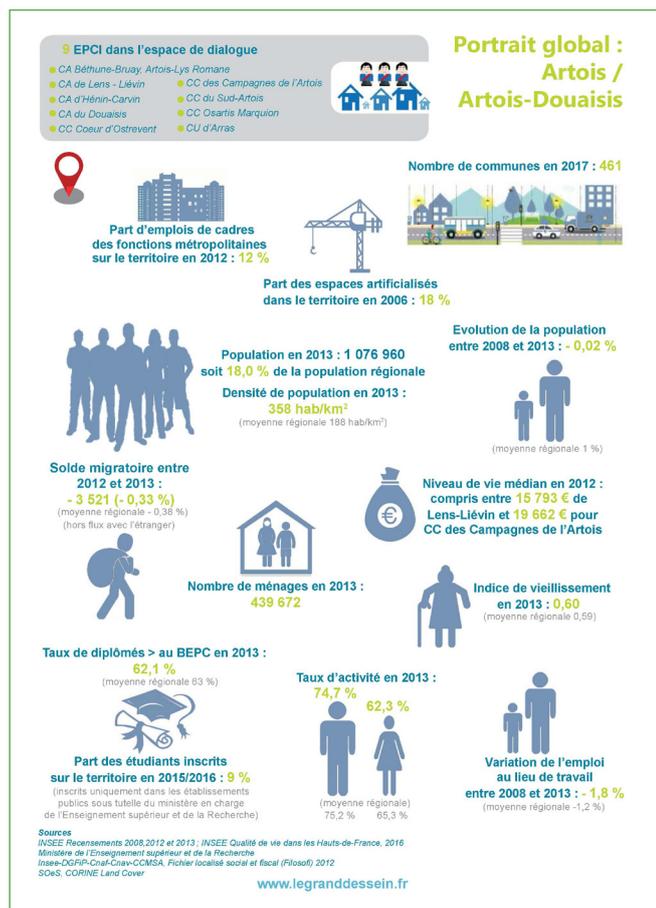
NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 2

En parallèle de la participation de l'Agence aux différentes réunions organisées par la Région dans le cadre de l'élaboration du SRADDET (ateliers de travail – conférences territoriales espace de dialogue des Pôles Métropolitains de l'Artois et Artois/Douaisis ainsi que Picardie Maritime Côte d'Opale) et de sa contribution au schéma, l'AULA a réalisé certains supports de communication dans une optique de vulgarisation du SRADDET.

La nécessité de produire des documents de cette nature s'est rapidement imposée à l'Agence face à la complexité du SRADDET alors que ce schéma traite de la question du devenir des territoires dans les prochaines années et que les orientations qui en découleront s'imposeront à ceux-ci. Il était donc difficilement concevable que les élus et acteurs des territoires ne puissent pas s'approprier la démarche et « défendre » leurs intérêts. C'est pourquoi l'Agence a rédigé une 1^{ère} note de synthèse portant sur le cadre réglementaire du schéma et sur sa déclinaison en région Hauts-de-France. Le contenu et les champs couverts par le SRADDET, son articulation avec les autres schémas (SRCAE – SRCE – SRI – etc.) et documents d'urbanisme (PLU – PLUi) ainsi que son calendrier d'élaboration ont été détaillés de manière générale préalablement à une approche plus territorialisée portant sur les enjeux du schéma en cours d'élaboration en région Hauts-de-France, sur les partis pris développés et le processus de concertation mis en œuvre.

Parallèlement à ce travail, une seconde note est venue détailler de manière plus précise l'articulation du SRADDET avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou le PLUi, document de planification majeur à l'échelle communale. Cette note a permis de clarifier le rapport entre le schéma régional et les documents locaux.

Ces deux notes ont été adressées à l'ensemble des Maires des communes adhérentes à l'Agence par le biais de leurs EPCI respectifs ainsi qu'à ces mêmes EPCI et principaux acteurs institutionnels du territoire.



Extrait du repère territorial Artois/ Artois-Douaisis

INTERTERRITORIALITE ET PARTENARIATS

LE RÉSEAU RÉGIONAL DES 8 AGENCES D'URBANISME : Co-pilotage d'un groupe de travail sur la question des transitions dans le cadre de la thématique « innovation numérique et transition énergétique » du réseau des Agences

TEMPS CONSACRÉ : 36 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Camille BERTRAND

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 3

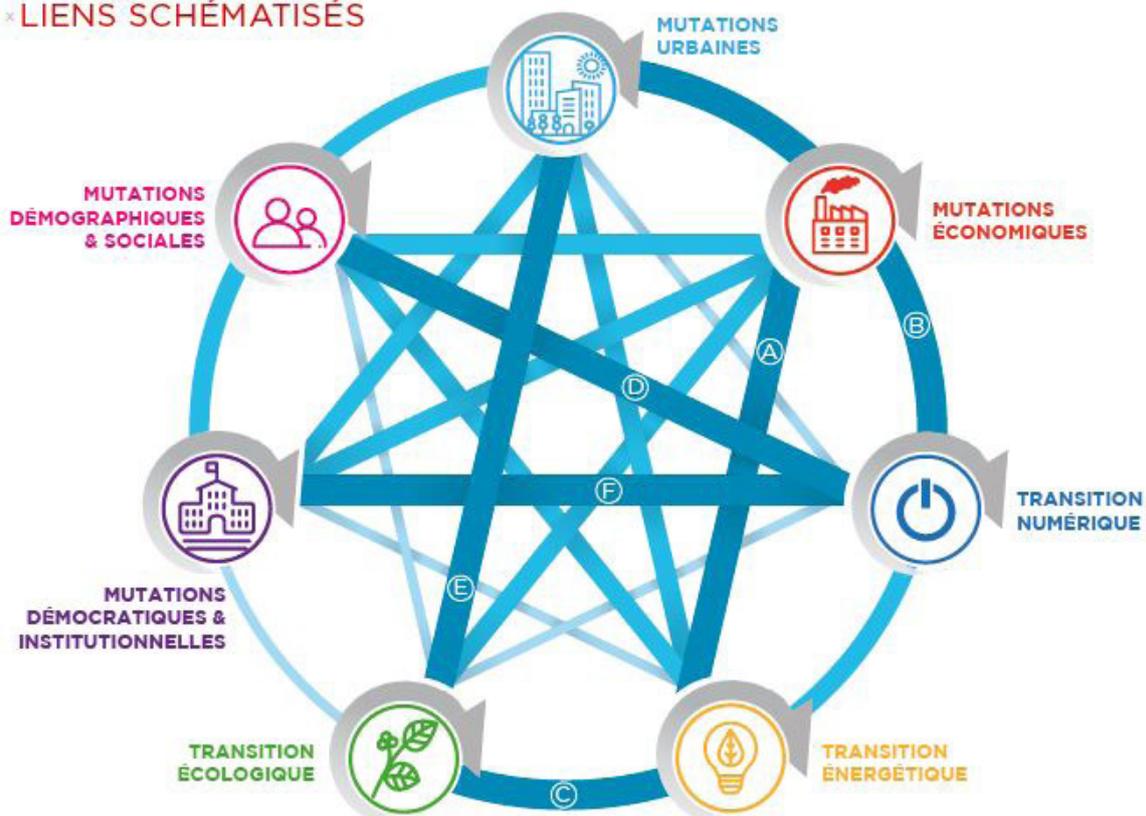
Le partenariat de travail mis en place fin 2016 entre les agences d'urbanisme des Hauts-de-France, regroupé au sein du réseau Urba8, s'est véritablement développé en 2017. Pour mémoire, celui-ci vise à renforcer les coopérations interterritoriales dans le cadre d'une mutualisation des expertises et d'un portage de démarches, d'outils et d'études en commun.

A ce titre, les agences se sont réunies plusieurs fois au cours de l'année 2017 pour présenter les projets qu'ils avaient en commun à la Région (notamment à la Mission TRI) et de la CCI Hauts-de-France (Mission Rev3). L'AULA a également accueilli une rencontre

entre le réseau Urba8 et le CERDD, dans le cadre de la mobilisation et de l'utilisation des données énergétiques pour la planification et l'observation territoriale.

De plus, l'AULA a participé au groupe de travail **Énergie**, mis en place par la FNAU et Enedis (Ex-ERDF). Plusieurs réunions ont eu lieu dans l'année visant à développer un travail en commun sur les problématiques rencontrées par les structures (enjeux énergétiques pour les agences d'urbanisme, enjeux urbains pour les directions régionales d'Enedis). Ce groupe de travail va poursuivre ses échanges au cours de l'année 2018 pour aboutir à la rédaction d'un référentiel commun.

LIENS SCHÉMATISÉS



INTERTERRITORIALITE ET PARTENARIATS

LE RÉSEAU RÉGIONAL DES 8 AGENCES D'URBANISME :
Participation au groupe de travail sur la « définition d'une feuille
de route transfrontalière »

TEMPS CONSACRÉ : 5 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Pierre DUPONCHEL

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 1

Dans le cadre du Réseau des Agences d'Urbanisme, l'AULA a participé à la « définition d'une feuille de route de la coopération transfrontalière ».

Ces travaux, dont le contenu permettra notamment d'alimenter le volet transfrontalier sur SRADDET, ont permis de définir des orientations et des programmes d'actions thématiques et territoriaux. **Cette démarche permet ainsi un partage de la connaissance et des bonnes pratiques menées sur les différents territoires.**

L'AULA s'est plus particulièrement investie avec l'intercommunale de LEIEDAL sur les questions d'habitat et de renouvellement urbain.

Parmi les principales actions et enjeux ressortis du séminaire et des groupes de travail, il a notamment été proposé :

- la mutualisation de la connaissance et l'observation territoriale ;
- la création d'un lieu d'échanges (physique ou immatériel) de bonnes pratiques en matière de densité, de typologie urbaine, d'espaces qualitatifs, etc....
- le développement d'outils et de méthodes permettant une meilleure synergie entre les politiques de mobilité et les stratégies habitat ;
- l'accroissement des échanges transfrontaliers sur les perspectives de développement urbain sur un territoire marqué par une forte conurbation des espaces ;
- la reconnaissance identitaire d'une histoire urbaine plus ou moins identique.



Séminaire transfrontalier (source : ADULM)



INTERTERRITORIALITE ET PARTENARIATS

DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS : Coordination et mutualisation avec les autres partenaires territoriaux (MBM, CAUE, EURALENS, ADULM : Agence d'Urbanisme Lille Métropole...)

TEMPS CONSACRÉ : 39 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Carole BOGAERT

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 3

Le fait majeur en 2017 pour l'AULA est la montée en puissance du travail en commun des 8 agences d'urbanisme de la Région Hauts-de-France qui se sont regroupées, de manière informelle, au sein du réseau Urba 8 pour aborder des thématiques partagées (énergie notamment) et/ou répondre à des sollicitations de partenaires extérieurs. A ce titre, l'accompagnement de la Région à l'élaboration du SRADDET a été le dossier phare de l'année qui a fortement mobilisé le réseau Urba 8, dont l'AULA qui a co-piloté l'étude sur les systèmes territoriaux intra-régionaux et l'armature urbaine (cf. p.34).



Autre partenariat important pour l'Agence en 2017, c'est le travail mené pour le compte de l'association Euralens et du Pôle Métropolitain de l'Artois sur la stratégie énergétique du territoire, notamment sur l'état des lieux du « mix » énergétique et le recensement des projets innovants (cf. p.20) pour le PMA, et la participation au Forum « Énergie » d'Euralens (cf. p.21).

L'année 2017 a également été mise à profit pour renforcer les partenariats avec les ingénieries locales afin que celles-ci se complètent et organisent et mutualisent leurs interventions respectives sur le territoire. C'est notamment le cas avec le CAUE et la Mission Bassin Minier.

Enfin, deux partenariats en cours développement, qui prendront de l'ampleur en 2018, le 1^{er} avec l'EPF concernant d'une part la mise à disposition de la base DV3F (qui permet de suivre les marchés fonciers et immobiliers) et d'autre part une collaboration avec l'EPF pour accompagner les collectivités locales à élaborer une stratégie foncière. Le second partenariat à venir se fera avec l'Agence d'Urbanisme de Lille Métropole sur un programme de travail partagé à l'échelle des deux structures sur des problématiques communes à nos territoires respectifs (mobilité – dynamisme démographique et marchés immobiliers – etc.).

Pour terminer, l'Agence a bien entendu participé tout au long de l'année aux différentes réunions organisées par la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme ; réunions des directeurs, clubs FNAU thématiques (Environnement – Énergie – Urbanisme – Observation – etc.) et diverses commissions, dont la commission GIRO (Gestion, Informatique, Ressources humaines et Organisation) au cours de laquelle l'AULA a pu présenter à l'ensemble des agences l'outil de gestion de la comptabilité analytique créé en régie par notre service informatique en partenariat avec le service comptabilité.

ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES ET TERRITOIRES «INTELLIGENTS»

ANTICIPATION : Diffusion et appropriation de l'étude sur la logistique urbaine portant sur les «comportements de mobilité» (déplacements des marchandises, analyse du stationnement...)

TEMPS CONSACRÉ : 20 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Guillaume LEPERS

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 3

L'acheminement et l'enlèvement des marchandises en ville sont à la fois une composante déterminante de la bonne santé économique d'un territoire et représente également un enjeu important dans la qualité du cadre de vie des habitants.

Afin de réaliser un état des lieux du sujet à l'échelle du territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois, l'AULA, en partenariat avec le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle (SMTAG) a lancé une étude sur la logistique urbaine en 2015. Cette dernière s'est finalisée au cours du premier semestre de l'année 2017 par la rédaction d'un plan d'actions répondant aux principaux enjeux identifiés sur le territoire d'étude.

Les conclusions de la démarche ont permis d'alimenter le Plan de Déplacements Urbains du SMTAG actuellement en cours de modification et seront également mobilisées dans le cadre de la révision des SCoT de l'Artois et de Lens-Liévin/Hénin-Carvin.

Un document de synthèse de cette étude sera diffusé début 2018.



Livraison à Lens

ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES ET TERRITOIRES «INTELLIGENTS»

ANTICIPATION : Appropriation et développement de la démarche «Ville Numérique et Territoires Intelligents»

TEMPS CONSACRÉ : 5 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Carole BOGAERT

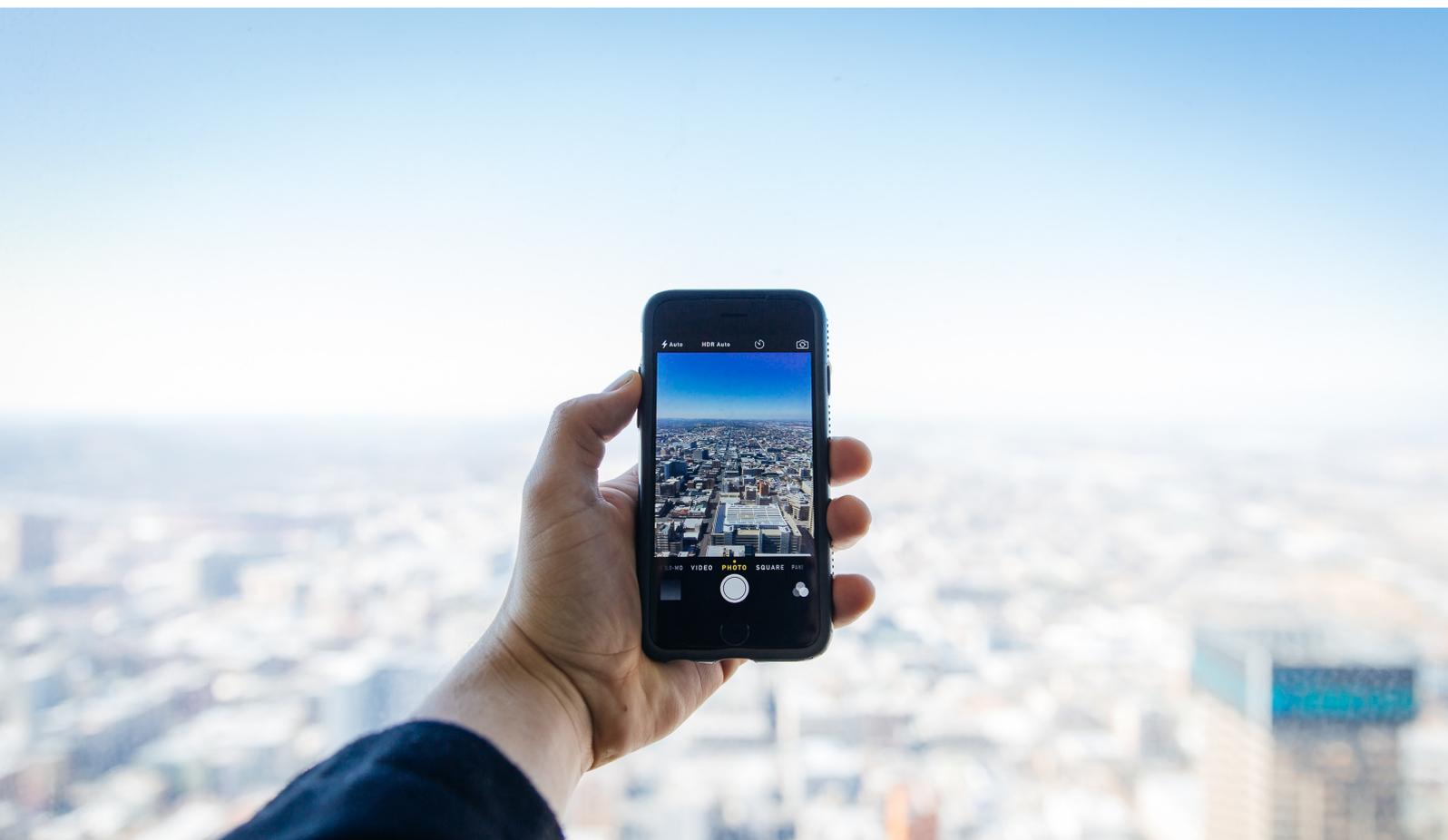
NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 2

« Pour améliorer la qualité de vie des citoyens [...], il faut privilégier 3 aspects majeurs qui convergent : d'abord l'inclusion sociale pour le mieux vivre ensemble, puis il faut réinventer les infrastructures urbaines puisqu'on doit les adapter à un nouveau style de vie et aux évolutions du XXI^e siècle en s'appuyant sur la révolution numérique [...]. La technologie est indispensable, mais ce n'est qu'un moyen d'y parvenir. Le vrai challenge c'est le bien vivre ensemble, créer de la valeur ajoutée, être conscient des questions écologiques, se focaliser sur la qualité de la vie et la place des humains. »

Carlos Moreno, professeur des Universités,
spécialiste de la ville intelligente.

L'AULA engage une réflexion à destination de ses partenaires sur ces enjeux fondamentaux.

L'Agence a notamment participé au Forum Smart City de Béthune à travers l'animation d'ateliers sur le changement de regard et de comportement dans les quartiers. Les enjeux sont multiples pour les collectivités : participation des habitants à la vie de quartier, implication dans les projets urbains, sensibilisation aux modes de vie durables, adaptation aux enjeux de la transition énergétique et écologique, etc.



SYNTHÈSE

ACCOMPAGNEMENT À LA DÉFINITION DE STRATÉGIES TERRITORIALES TRANSVERSALES

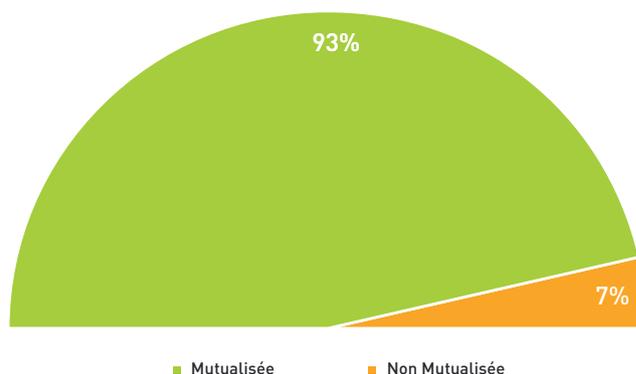


Sur les 1 975 jours de travail consacrés à l'axe 1, deux dossiers ont fortement mobilisé l'équipe de l'Agence ; **la démarche « habitat »** menée à l'échelle des CA de Béthune Bruay Artois Lys Romane, de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin sur les sites inscrits au NPNRU et les QPV (intégrant les diagnostics fonciers et l'étude de diversification résidentielle) pour **un total de 404 jours**, d'une part, et **la mise en révision des SCoT de l'Artois et de Lens-Liévin/Hénin-Carvin** (rédaction de la contribution de l'Agence) pour **416 jours**, d'autre part. Ces deux dossiers représentent plus de 40% du temps de travail de l'Agence en 2017 sur l'axe 1 « Accompagnement à la définition de stratégies territoriales transversales ».

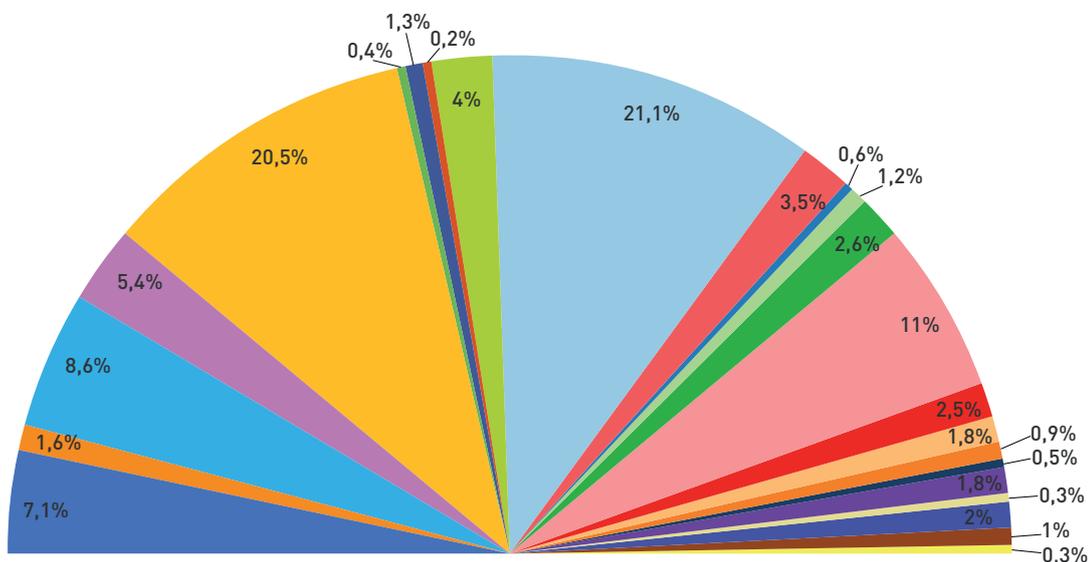
Viennent ensuite une série de dossiers portant sur :

- **Le suivi et la mise en œuvre de la révision du Plan de Déplacement Urbain (PDU) à l'échelle du nouveau périmètre du SMTAG** pour un total de 218 jours. Cette démarche est liée à la fusion de la CA Artois Comm et des CC Artois Flandres et Artois Lys ;
- La transition énergétique sur le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois qui se décline en **l'élaboration de l'état des lieux du « mix » énergétique du territoire et le recensement des projets innovants** (169 jours), d'une part, et la préparation et la participation au Forum « Énergie » d'Euralens (107 jours), d'autre part ;
- **La poursuite du projet de territoire de la CALL**, notamment par la validation politique du projet et sa diffusion auprès de la population pour 141 jours de mobilisation de l'Agence.

L'ensemble de ces dossiers représente près de 70% de l'activité de l'Agence en 2017 sur l'axe 1.



Accompagnement à la définition de stratégies territoriales transversales



- Poursuivre la démarche engagée en 2016 notamment sur la validation politique du projet et la diffusion auprès de la population
- Accompagnement du Syndicat Mixte du SCoT du Ternois/ 7 Vallées dans la mise en œuvre du Pôle d'Equilibre Territorial Rural notamment dans le cadre des phases de concertation pour l'élaboration du SRADDET
- État des lieux du «Mix» énergétique du territoire et recensement des projets innovants
- Participation au Forum «Energie» d'Euralens
- Accompagnement et étude pour la mise en place d'une stratégie de reconstitution et de diversification de l'habitat à l'échelle des agglomérations et des sites inscrits au NPNRU et Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)
- Accompagnement de la CABBALR dans l'évaluation et la révision du Plan Local de l'Habitat (PLH) actuel
- Étude sur les différentes formes de pauvreté et leurs manifestations en dehors des quartiers de la politique de la ville dans la métropole lilloise le bassin minier et le dunkerquois en partenariat notamment avec l'ADULM et la MBM
- Accompagnement du SMTAG dans la définition de son réseau de transport notamment au travers d'une intégration dans un schéma global d'aménagement
- Évaluation du Schéma d'Urbanisme Commercial et Artisanal (SUCA) du SCoT de Lens-Liévin / Hénin-Carvin
- Mise en œuvre de la révision des SCoT de l'Artois et de Lens-Liévin/ Hénin-Carvin organisation des échanges nécessaires entre les instances techniques et politiques chargées du suivi des deux SCoT
- Lancement des études externalisées des deux SCoT : l'Etat Initial de l'Environnement (EIE) et la perception des habitants de leur territoire
- Accompagnement de la démarche InterSCoT Terres du Nord
- Mise en place d'une grille de compatibilité SCoT/ documents d'urbanisme sur le territoire du SCoT du Ternois / 7 Vallées
- Accompagnement technique sur les démarches de PLU intercommunaux du territoire de l'Agence engagées ou à venir et participation à l'élaboration des PLU
- Suivi et mise en œuvre de la révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU) à l'échelle du nouveau périmètre du SMTAG
- Appui technique à l'élaboration du schéma
- Co-pilotage d'une étude sur les systèmes territoriaux intra-régionaux et l'armature urbaine
- Participation aux différents ateliers aux études à la co-construction de la prescriptivité du SRADDET
- Animation territoriale sur le territoire de l'AULA et réalisation de supports de communication
- Co-pilotage d'un groupe de travail sur la question des transitions dans le cadre de la thématique «innovation numérique et transition énergétique» du réseau des Agences
- Participation aux autres groupes de travail mis en place dont celui sur la mobilité et les transports
- Coordination et mutualisation avec les autres partenaires territoriaux (MBM CAUE EURALENS ADULM : Agence d'Urbanisme Lille Métropole...)
- Diffusion et appropriation de l'étude sur la logistique urbaine portant sur les «comportements de mobilité» (déplacements des marchandises analyse du stationnement...)
- Appropriation et développement de la démarche «Ville Numérique et Territoires Intelligents»



AXE 2

APPUI AUX DÉMARCHES ET PROJETS STRUCTURANTS

2.1 MOBILITÉS

a. Accessibilité tous modes : p.46 - 47

- Étude et réflexion sur les problématiques liées au devenir du tronçon A21 entre Aix-Noulette et Billy-Montigny
- Réflexion et démarches sur l'accessibilité des zones d'activités et mise en œuvre de plans de déplacements spécifiques PDE/PDA (CABB, CD62...)
- Appui à la mise en œuvre des aspects «d'accessibilité» (transition urbain-rural, accès et sécurisation aux abords des collèges...) dans le cadre de la déclinaison territoriale du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP)

=> DOSSIER NON ENGAGE EN 2017

b. Le futur Centre Hospitalier de Lens : Approfondir les questions de desserte en transports en commun via le projet urbain NPNRU du 12-14 et poursuivre les recherches de solutions sur l'accès Ouest (propositions de modélisation sur l'échangeur 8) p.48

2.2 PROJETS URBAINS ET PRE-OPERATIONNELS

a. Ingénierie de projets : p.49 - 50

- Réflexion sur le devenir du site actuel du Centre Hospitalier de Lens. Appel à «Carte Blanche»
- Étude sur la requalification du quartier Van Pelt, de la friche Tréfileurop et alentours (Échangeur 13 Lens-Centre)

=> DOSSIER NON ENGAGE EN 2017

- Réalisation d'une étude pré-opérationnelle sur la Fosse 8 d'Evin-Malmaison

b. Démarche contrat d'axe p.51 - 52

- Sur les communes de la CABB, finalisation et rendu des travaux engagés depuis deux ans et proposition de stratégie de mise en œuvre à l'échelle de l'Agglomération
- Sur les communes de la CALL, lancement de la démarche (diagnostic foncier et analyse urbaine)

2.3 ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Renaturation de friches industrielles : Élaboration d'un schéma de connexions douces sur les communes d'Annay-sous-Lens, Estevelles, Harnes, Meurchin et Pont-à-Vendin, dans le cadre de la trame verte et bleue, en lien avec la Chaîne des Parcs et intégrant la requalification de la friche VICAT.

..... p.53

2.4 QUALITÉ DE VIE ET SANTÉ

Modes de vie : Poursuite de l'étude sur la consommation alimentaire et la production dans le cadre du Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine d'Agglomération (CAAP AGGLO).....p.54

2.5 ÉCONOMIE / TOURISME / NUMÉRIQUE

Identification des potentiels économiques : p.55 - 57

- Élaboration d'un outil collaboratif et partagé permettant un «état des lieux» des filières économiques à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois
=>DOSSIER REPORTE EN 2018
- Évaluer les retombées économiques liées au développement de la voie d'eau (activité portuaire fluviale, tourisme...) en partenariat avec Voies Navigables de France (VNF)
- Assistance aux EPCI sur la stratégie de la Politique Locale du Commerce, en particulier sur la CABB
- Réalisation d'un diagnostic territorial en termes d'offre de services et commerces en lien avec le Projet de territoire des 7 Vallées

2.6 RÉNOVATION URBAINE ET POLITIQUE DE LA VILLE

Accompagnement des territoires :

- Appui à l'élaboration des conventions opérationnelles dans le cadre du Protocole de préfiguration du NPNRU de la CALL et la CABB
=> DOSSIER NON ENGAGE EN 2017
- Mission d'accompagnement renforcée, d'animation et de concertation de la démarche NPNRU sur la ville de Lens
=> DOSSIER ABANDONNÉ

2.7 GESTION DES TRANSITIONS ET DES MUTATIONS

La Troisième Révolution Industrielle (TRI) : Mission de définition pour la prise en compte de la Troisième Révolution Industrielle (TRI) dans les projets NPNRU sur le territoire de la CALL.....p.58

Lens



TEMPS CONSACRÉ : 53 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : **Matthieu HUGOT**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 3

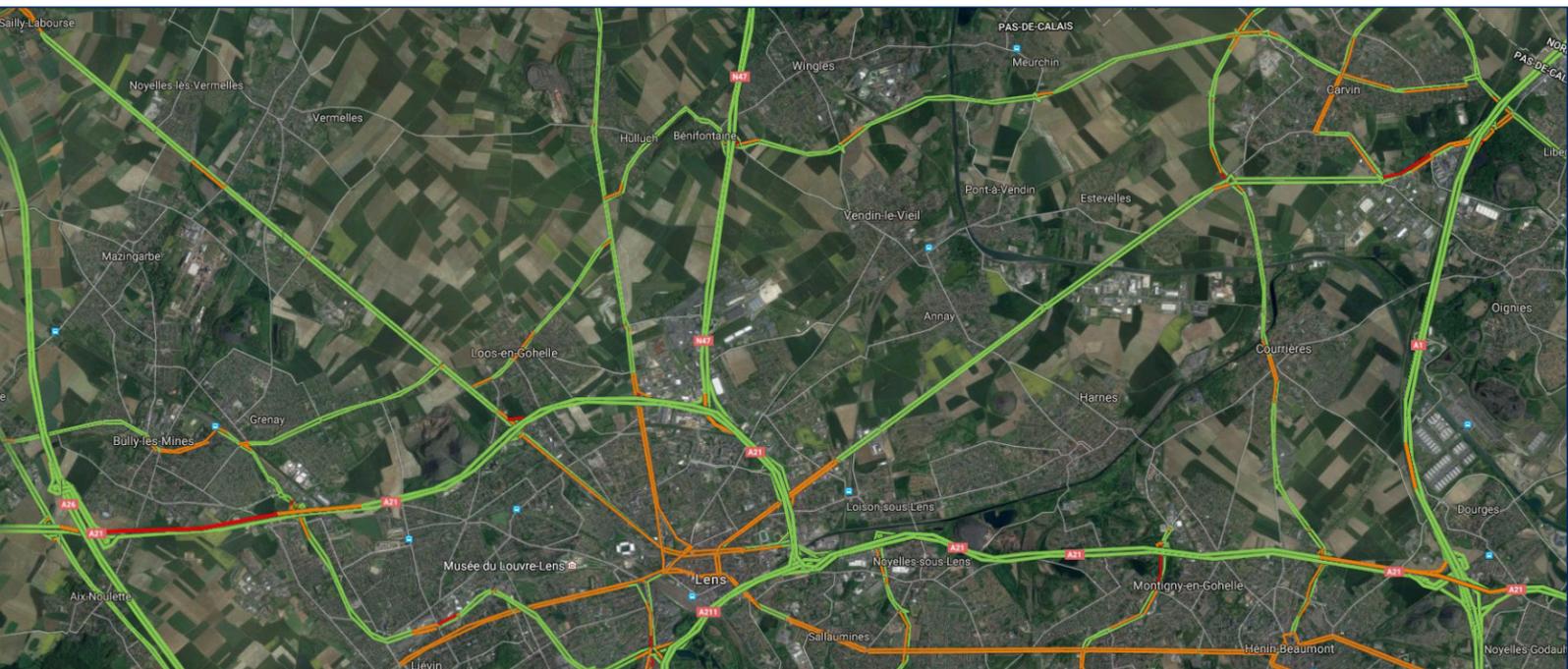
L'autoroute A21, prolongée par la RD301 en direction du Bruaysis, est l'un des axes routiers majeurs du territoire qui participe au maillage routier structurant régional en assurant notamment un itinéraire alternatif à l'A1 via la RN47 et la RN41.

Dans la continuité des réflexions engagées dans le cadre de l'accessibilité du futur centre hospitalier de Lens, qui s'appuiera notamment sur la modification d'un échangeur autoroutier de l'A21, l'AULA a été sollicitée par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et les services de l'État pour étudier la sécurisation de l'accessibilité de l'usine Recytech.

Suite à une phase d'échanges avec l'ensemble des acteurs, une étude a été engagée en septembre 2017.

Une première analyse de différentes hypothèses de desserte a été présentée fin 2017, qui fait l'objet d'une phase d'approfondissement. Une fois le scénario retenu, celui-ci sera affiné afin de permettre l'établissement des différents dossiers réglementaires et de préciser les aménagements à réaliser pour passer à la phase de maîtrise d'oeuvre.

État du trafic routier en heure de pointe du matin sur l'A21 (source : google map)



MOBILITÉS

ACCESSIBILITÉ TOUS MODES : Réflexion et démarches sur l'accessibilité des zones d'activités et mise en œuvre de plans de déplacements spécifiques PDE/PDA (CABB, CD62...)

TEMPS CONSACRÉ : 7 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : **Matthieu HUGOT**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 3

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains (PDU) et dans la continuité de l'étude sur la logistique urbaine, **l'Agence accompagne les réflexions sur l'accessibilité des principales zones d'activités du territoire.**

Au cours de l'année 2017, l'AULA a en particulier participé aux comités techniques et de pilotage du Plan de Déplacement de la ZI de Ruitz, porté par la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane.

Borne de recharge électrique, zone industrielle de Ruitz



MOBILITÉS

LE FUTUR CENTRE HOSPITALIER DE LENS : Approfondir les questions de desserte en transports en commun via le projet urbain NPNRU du 12-14 et poursuivre les recherches de solutions sur l'accès Ouest (propositions de modélisation sur l'échangeur 8)

TEMPS CONSACRÉ : 47 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : **Matthieu HUGOT**

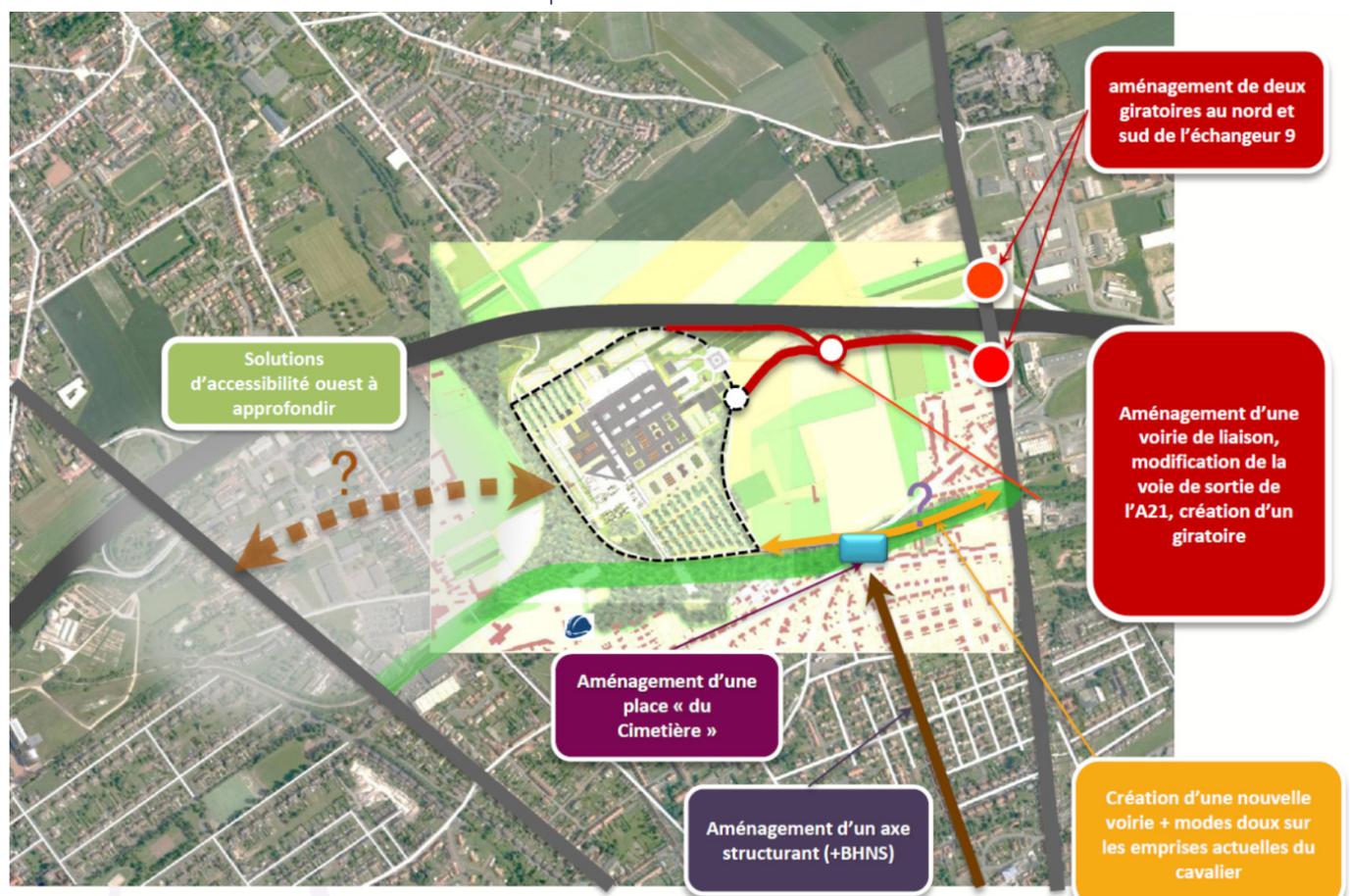
NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 3

En 2016 et 2017, l'AULA est intervenue dans la définition des accès du futur centre hospitalier de Lens à la demande de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et en appui aux équipes du centre hospitalier. Début 2017, suite à l'achèvement de l'étude, **l'AULA a élaboré le dossier d'opportunité** qui a permis d'obtenir un avis favorable de l'Inspection Générale des Routes concernant la modification de l'échangeur n°9 de l'A21. Les études de trafic, élaborées sur un périmètre élargi, ont permis de dresser **un état des lieux global du fonctionnement du réseau routier de l'aire d'étude.**

Face au constat du dysfonctionnement de la sortie nord de l'échangeur n°8 (Lens-Ouest), une modification de l'aménagement a été testée à l'aide d'un outil de simulation dynamique de trafic.

Concernant le projet NPNRU de la cité 12-14 à Lens, l'Agence d'urbanisme a accompagné l'agglomération dans l'identification des enjeux de desserte liés à la proximité du futur centre hospitalier de manière à ce qu'ils puissent être intégrés dès le début des études urbaines de restructuration du quartier.

Schéma d'accessibilité du futur centre hospitalier de Lens



PROJETS URBAINS ET PRÉ-OPÉRATIONNELS

INGÉNIERIE DE PROJETS : Réflexion sur le devenir du site actuel du Centre Hospitalier de Lens. Appel à «Carte Blanche»

TEMPS CONSACRÉ : 4 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Carole BOGAERT

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 2

Le centre hospitalier de Lens représente aujourd'hui une emprise de plus de 12 ha, au cœur du tissu urbain et des flux de circulation. Ensemble complexe de bâtiments patrimoniaux, de constructions modernes et d'installations techniques spécifiques, **le site s'organise aujourd'hui comme un quartier à part entière incrusté dans un tissu urbain relativement dense.** Le départ programmé de l'activité hospitalière de cette emprise va ainsi créer une friche considérable située à proximité immédiate du centre-ville.

Les potentiels de ce site étant aussi importants que les contraintes qu'il génère, entamer des réflexions à grande échelle pour imaginer son devenir est aujourd'hui une priorité tant pour la ville que pour l'agglomération.

C'est l'objectif du cercle de qualité imaginé par l'association Euralens qui y rassemble des professionnels de la ville afin de créer une dynamique de réflexion visant à faire émerger des hypothèses de requalification pour ce site.

Une expertise territoriale s'avère nécessaire à l'émergence d'hypothèses réalistes, en parfait accord avec le site, ses caractéristiques et son environnement urbain. Dans cet objectif, **l'AULA est intervenue dans la préparation et l'animation du cercle de qualité qui s'est tenu le 28 septembre 2017** en contribuant à ses travaux par une mise à disposition des études et réflexions qu'elle a menées sur le territoire, sa connaissance et son expertise des dynamiques de développement en cours à l'échelle communale et de l'agglomération.

Photo aérienne du site du CHL



PROJETS URBAINS ET PRÉ-OPÉRATIONNELS

INGÉNIERIE DE PROJETS : Réalisation d'une étude pré-opérationnelle sur la Fosse 8 d'Evin-Malmaison

TEMPS CONSACRÉ : 91 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Marianne MONNEHAY

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 2

Située en frange d'une cité minière inscrite au patrimoine UNESCO, dans le périmètre du PIG de l'ancienne usine Métaeurop, traversée par une boucle de randonnée donnant à voir le chevalement classé qui domine le site, l'ancienne Fosse minière n°8 concentre des enjeux urbains, environnementaux et patrimoniaux importants.

Afin d'aider la commune d'Evin Malmaison et la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin à faire émerger un projet viable sur ce site, dont la convention de portage par l'EPF vient à échéance début 2019, l'AULA a lancé une mission d'étude pré opérationnelle visant à définir un projet d'aménagement.

À l'issue d'une phase de diagnostic et de synthèse des études pré-existantes sur le site et ses environs, réalisée en interne, l'AULA a mandaté l'architecte Olivier Brasse pour mener à bien l'étude. Après un travail de synthèse des enjeux et besoins de la commune, le prestataire s'est attaché à explorer les potentialités d'aménagement du site et à envisager les devenirs possibles du bâtiment des lavabos, dernier vestige minier du site après le chevalement. Ces premières hypothèses établies, s'en est suivie une phase de développement des hypothèses d'aménagement du site autour de ce bâtiment jugé patrimonial.

À la fin de l'année 2017, l'hypothèse d'aménagement retenue par la commune était phasée et chiffrée afin de pouvoir envisager dès le début de l'année 2018 une phase d'échanges avec les différents partenaires quant au plan de financement du projet.



Scénario d'aménagement de la fosse 8 d'Evin-Malmaison

PROJETS URBAINS ET PRÉ-OPÉRATIONNELS

DÉMARCHE CONTRAT D'AXE : Sur les communes de la CABB, finalisation et rendu des travaux engagés depuis deux ans et proposition de stratégie de mise en œuvre à l'échelle de l'Agglomération

TEMPS CONSACRÉ : 267 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Marianne MONNEHAY et Aurélien DESBOTTES

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 5

La démarche Contrat d'Axe, animée par l'AULA depuis 2013 sur le territoire de la CABB, s'inscrit directement dans la déclinaison des projets de territoire, des SCoT et du PDU en vigueur et amorce une nouvelle réflexion sur le lien entre les stratégies d'aménagement du territoire et les nouvelles offres de transports collectifs urbains.

Cette démarche a pour objectif d'accompagner la réalisation des projets d'axes structurants de transports collectifs mis en œuvre par le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle en incitant le développement de politiques d'aménagement du territoire qui intègrent le lien urbanisme/transport.

La démarche « contrat d'axe » se déroule en trois phases :

L'année 2017 a permis de poursuivre le travail sur les communes de l'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane concernées par le projet de ligne BHNS de la manière suivante :

Analyse Urbaine	Orientations d'aménagement
<ul style="list-style-type: none">• Auchel• Béthune• Bruay-la-Buissière• Fouquières-les-Béthune• Ruitz	<ul style="list-style-type: none">• Auchel• Barlin• Calonne-Ricouart• Fouquières-les-Béthune• Haillicourt• Ruitz
5 communes	6 communes

De plus, une mise à jour ponctuelle des diagnostics fonciers a pu être effectuée au gré des travaux et/ou informations de l'Agence à propos de certains sites.

Phase 1

Diagnostic urbain

Analyse urbaine et évaluation du potentiel foncier mutable

Phase 2

Orientations d'aménagement

Définition de préconisation et d'orientations d'aménagement

Phase 3

Concrétisation

Déclinaison de la démarche dans les documents d'urbanisme et programmation des projets urbains

PROJETS URBAINS ET PRÉ-OPÉRATIONNELS

DÉMARCHE CONTRAT D'AXE : Sur les communes de la CALL, lancement de la démarche (diagnostic foncier et analyse urbaine)

TEMPS CONSACRÉ : 37 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Marianne MONNEHAY et Aurélien DESBOTTES

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 3

L'année 2017 a également été l'occasion d'initier la démarche Contrat d'axe autour des « Bulles » 1 et 3 sur le territoire de la CALL, suite aux travaux de diagnostic foncier effectués en 2016 sur les communes de Lens, Liévin et Avion.

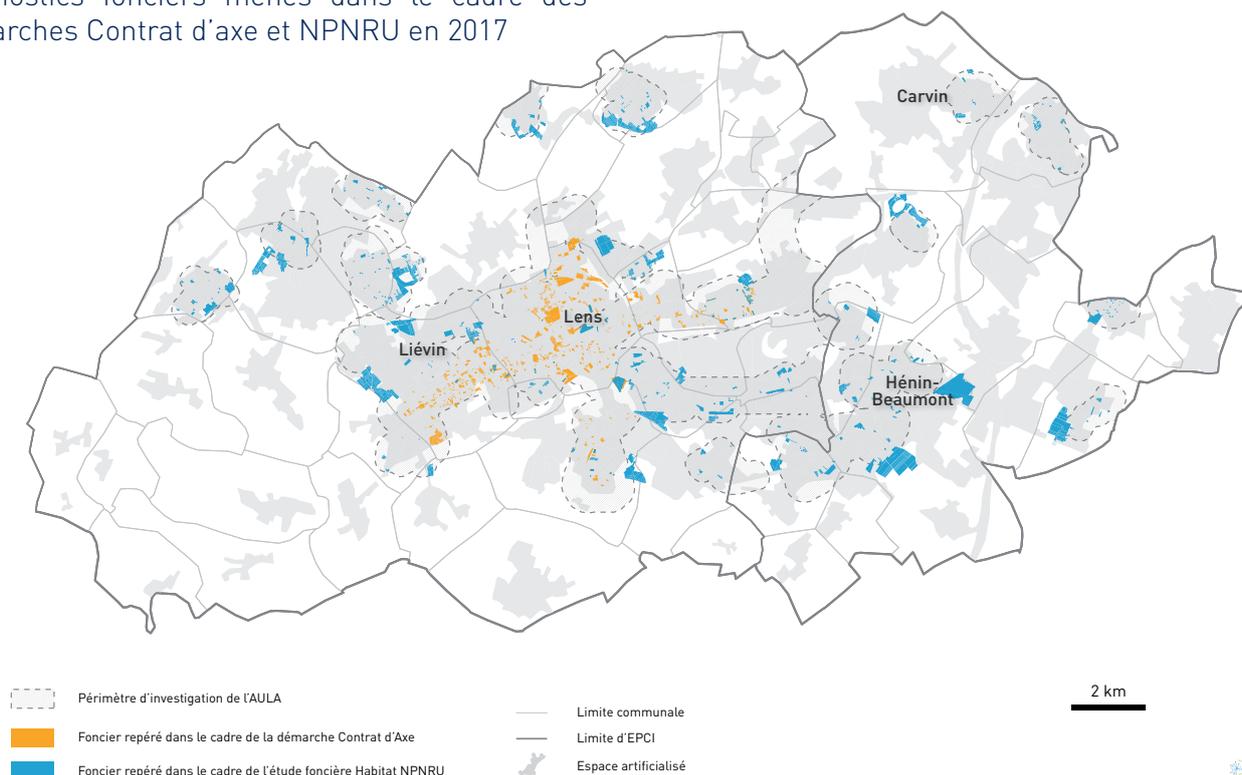
Ainsi, en lien avec les différents dossiers de l'Agence (notamment le diagnostic foncier habitat NPNRU), les travaux ont été engagés pour la réalisation du diagnostic foncier sur les communes de Billy-Montigny, Fouquières-lès-Lens, Harnes, Loison-sous-Lens et Sallaumines.

Dans un souci de mutualisation des moyens mis en œuvre pour la production du diagnostic foncier établi dans le cadre du contrat d'axe, d'une part, et du référentiel foncier produit

par l'EPF, d'autre part, des échanges ont été entamés avec l'EPF courant 2017 sur les territoires de la CALL. Une analyse croisée des méthodologies de diagnostic foncier mises en œuvre par l'Agence et par l'EPF a été menée afin d'évaluer les potentialités de mutualisation de ces démarches jusque-là menées de façon totalement indépendante. Ce travail a été poursuivi au regard de la méthodologie de repérage foncier mise en œuvre dans le cadre des études NPNRU afin d'envisager un référentiel foncier unique basé sur une mutualisation des moyens AULA-EPF.

(Note : cette recherche de mutualisation a également été réfléchi sur le territoire de la CAHC, uniquement au regard du diagnostic habitat produit dans le cadre des études NPNRU).

Diagnosics fonciers menés dans le cadre des démarches Contrat d'axe et NPNRU en 2017



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

RENATURATION DE FRICHES INDUSTRIELLES : Élaboration d'un schéma de connexions douces sur les communes d'Annay-sous-Lens, Estevelles, Harnes, Meurchin et Pont-à-Vendin, en lien avec la Chaîne des Parcs et intégrant la requalification de la friche VICAT

TEMPS CONSACRÉ : 65 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Julie LE NEINDRE

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 4

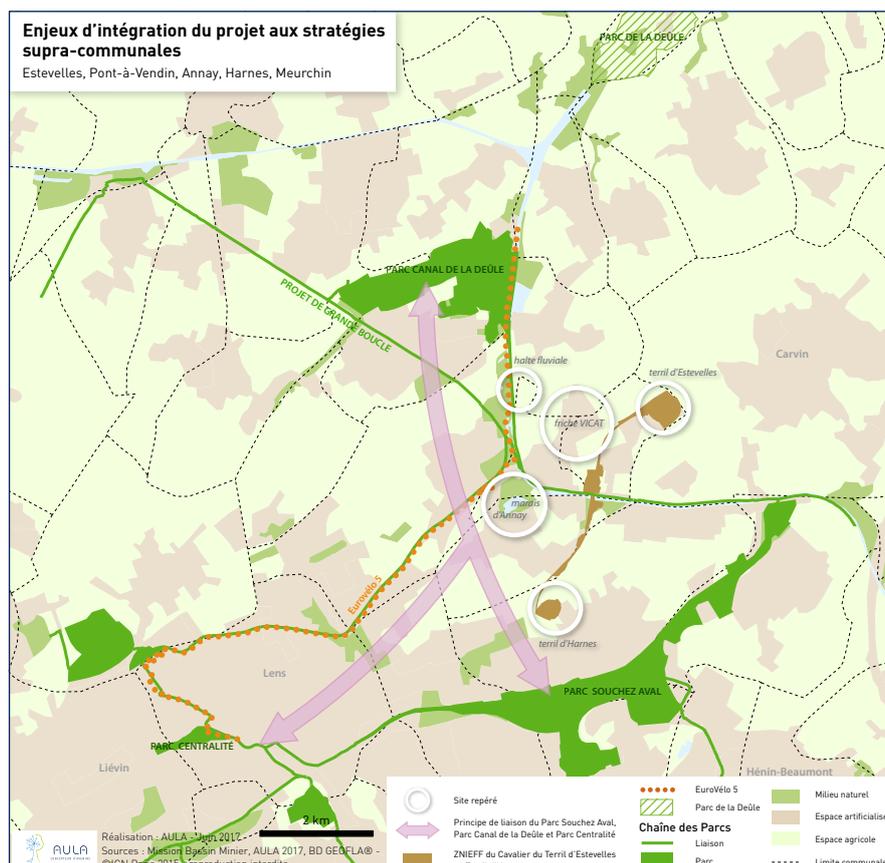
L'Agence a été sollicitée par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) et les cinq communes d'Annay-sous-Lens, Estevelles, Harnes, Meurchin et Pont-à-Vendin afin d'initier **une réflexion sur la mise en réseau de cinq sites d'aménité existants et potentiels** (le marais communal d'Annay-sous-Lens, le terrier d'Estevelles, le terrier de Harnes, la halte fluviale de Pont-à-Vendin et la friche du cimentier VICAT).

L'enjeu principal de cette démarche est la **création d'un maillage de cheminements cohérents entre chaque site identifié** et de permettre une articulation complémentaire avec les différents parcs de la Chaîne des Parcs situés à proximité (parc Canal de la Deûle, parc Souchez Aval et parc Centralité).

En 2017, l'Agence a donc réalisé un état des lieux des cinq sites ainsi que de l'ensemble des cheminements, détaillant la nature et la fonctionnalité de chaque tronçon de cheminement, afin de mettre en valeur les problématiques existantes pour la concrétisation de ce maillage.

Cet état des lieux a été présenté en fin d'année aux référents de la CALL et des cinq communes, qui ont validé la poursuite de la démarche en 2018. Il s'agira pour l'Agence d'affiner le travail déjà mené sur certains tronçons problématiques, de travailler au liaisonnement avec le Parc Centralité et enfin d'accompagner les communes de Pont-à-Vendin et d'Estevelles dans la définition de leur projet de valorisation du site VICAT.

Enjeux de mise en réseau des sites d'aménité et de la Chaîne des Parcs



QUALITÉ DE VIE ET SANTÉ

MODES DE VIE : Poursuite de l'étude sur la consommation alimentaire et la production dans le cadre du Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine d'Agglomération (CAAP AGGLO)

TEMPS CONSACRÉ : 67 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Élodie KYDTS

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 1

Dans la continuité du Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine d'agglomération (CAAP' aggro) signé en 2014 entre la Région et la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane et pour accompagner la mise en place de leur Projet Alimentaire Territorial (PAT) en 2018, l'agglomération a souhaité que l'Agence travaille à la mise en place d'un état des lieux de la production et de la consommation alimentaire de la population en lien avec l'agriculture du territoire.

L'objectif de cette étude était de donner des repères aux différents acteurs du territoire mais également de faciliter la mise en adéquation de l'offre et de la demande. Cette étude a également donné lieu à une démarche de « benchmarking » à l'échelle nationale afin d'identifier des réflexions de même nature ou tout au moins proche, ainsi que d'une analyse des données. Cette étude se terminera au cours du premier trimestre 2018 avec la remise d'un dossier technique et d'une affiche communicante.

Étalage de fruits et légumes



ÉCONOMIE / TOURISME / NUMÉRIQUE

IDENTIFICATION DES POTENTIELS ÉCONOMIQUES : Évaluer les retombées économiques liées au développement de la voie d'eau (activité portuaire fluviale, tourisme...) en partenariat avec Voies Navigables de France (VNF)

TEMPS CONSACRÉ : 56 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Guillaume LEPERS

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 1

L'Agence d'Urbanisme de l'Artois a lancé, en 2017, la réalisation d'une étude portant sur les retombées économiques et le potentiel de développement de l'usage de la voie d'eau à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois. S'inscrivant dans le cadre des partenariats avec Voies Navigables de France (VNF), les 3 communautés d'agglomération constituant le PMA et le syndicat mixte du SCoT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, l'ambition de cette étude est de **co-construire une vision prospective de ce que pourrait être la voie d'eau au cours des décennies à venir**, en prenant en compte les différentes thématiques qui s'y rapportent : transport de marchandises, tourisme fluvial et fluvestre, environnement, qualité de l'eau, gestion du risque inondation, etc.

Parcouru par près de 65 km de réseaux navigables à grand gabarit, le territoire d'étude dispose d'un certain nombre d'atouts au premier rang desquels sa localisation au sein de la grande région fluviale qui s'étend du nord de la France au Benelux. Au-delà des réflexions internes au territoire d'étude, cela implique de s'inscrire dans une dynamique régionale et d'affirmer une stratégie cohérente avec celles des territoires voisins.

L'étude se poursuivra tout au long de l'année 2018.

Reach stacker du port de Béthune



TEMPS CONSACRÉ : 20 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Alain VANNEUFVILLE

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 3

La Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane a missionné l'Agence afin de l'aider à définir sa politique locale du commerce. Conformément à la loi Notre, la Communauté d'agglomération exerce depuis le 1^{er} janvier 2017 la compétence « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ». Avant le 31 décembre 2017, la Communauté d'Agglomération devait arrêter le contenu de sa compétence, pour définir au cours de l'année 2018, un programme d'actions de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

L'Agence a travaillé avec les élus de la commission développement économique et les maires de l'Agglomération, à la définition de la politique locale du commerce, avec l'appui de l'expertise du cabinet Lestoux et Associés. Dans un 1^{er} temps, un travail d'état des lieux du commerce a été présenté aux élus pour

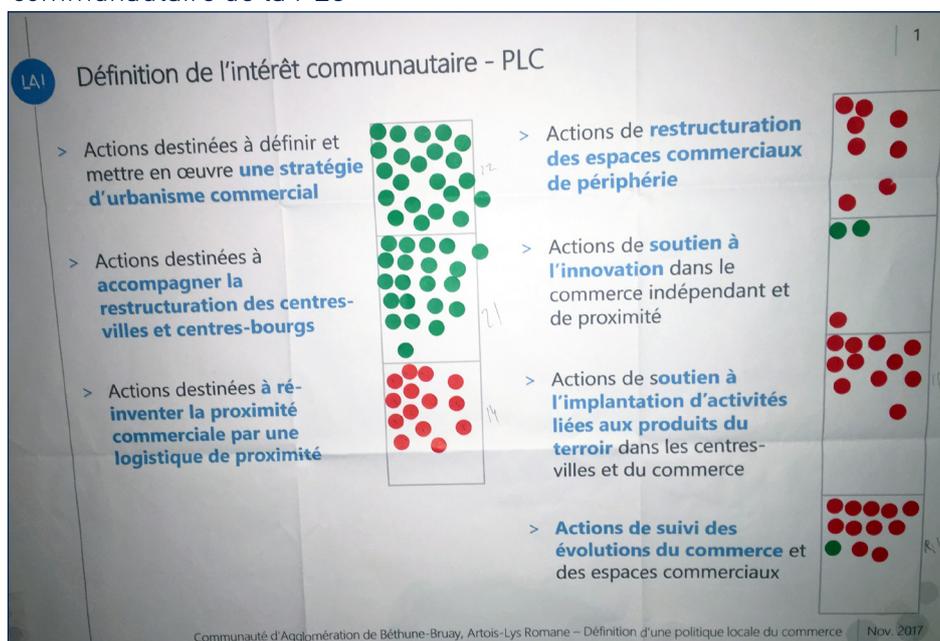
les aider à définir une stratégie générale. Puis, un travail collectif de co-construction a été effectué pour déterminer le cadre de cette politique locale du commerce.

À partir de sept grandes priorités identifiées et de déclinaison possible en actions de chacune d'elles, deux grandes priorités ont été définies comme socle de la politique locale du commerce de l'agglomération :

- la définition de la mise en œuvre d'une stratégie d'urbanisme commercial, l'organisation des implantations commerciales, s'appuyant sur des actions d'observation et de suivi des évolutions du commerce et des espaces commerciaux ;

- l'accompagnement de la restructuration des centres-villes, des centres-bourgs et lieux de centralité, notamment par le soutien à l'innovation dans le commerce indépendant traditionnel et de proximité.

Séance de travail avec les élus sur la définition de l'intérêt communautaire de la PLC



IDENTIFICATION DES POTENTIELS ÉCONOMIQUES : Réalisation d'un diagnostic territorial en termes d'offre de services et commerces en lien avec le Projet de territoire des 7 Vallées

TEMPS CONSACRÉ : 12 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Alain VANNEUFVILLE et Baptiste LEBAS (stagiaire)

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 1

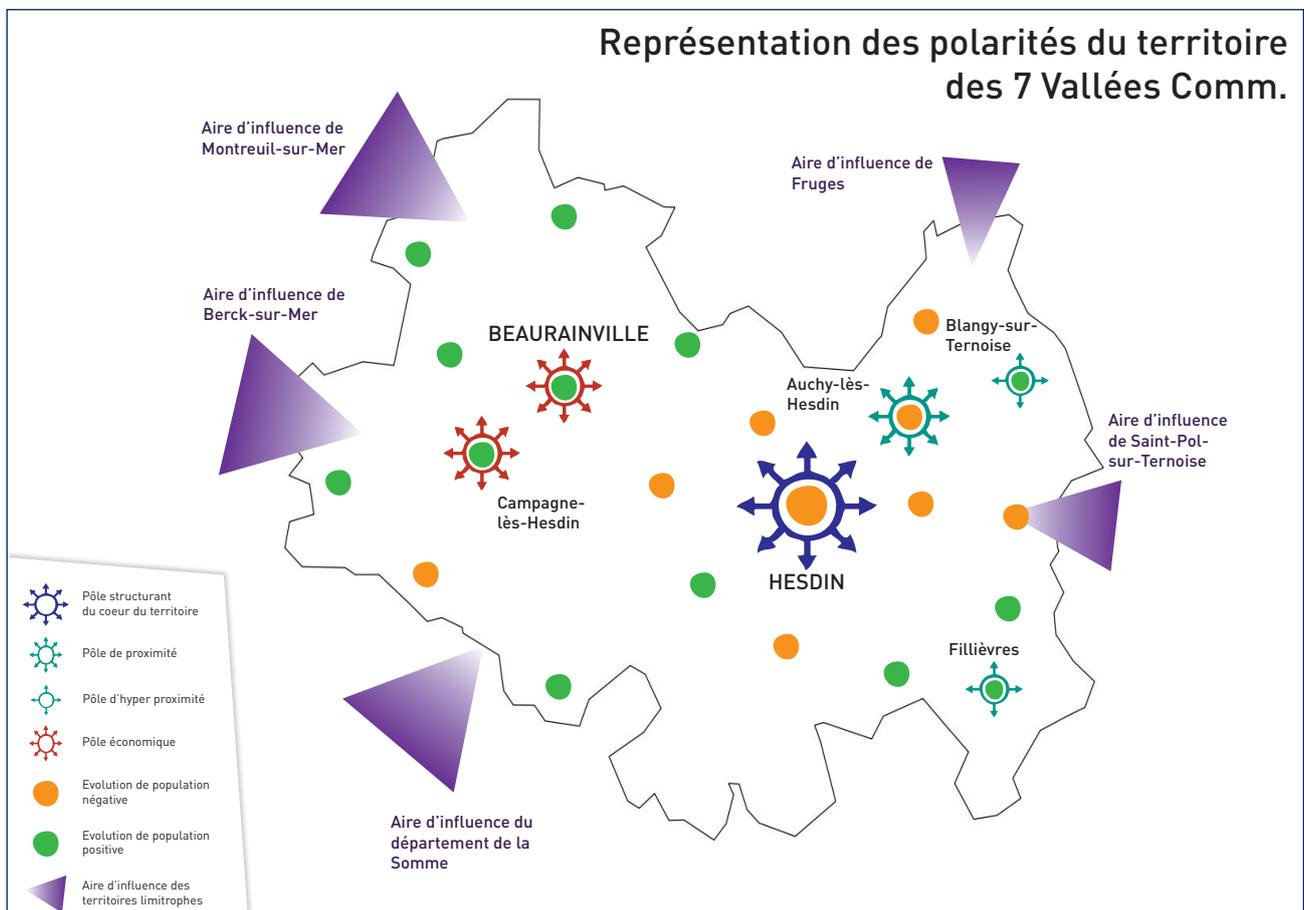
Sur la base des grandes orientations du projet de territoire de la Communauté de Commune 7 Vallées Comm, l'Agence a engagé un travail de déclinaison de celui-ci, en dressant notamment un état des lieux des 4 fonctions et un schéma d'organisation territoriale de l'armature des 6 bourgs-centre (communes d'Hesdin, Beaurainville, Campagne-les-Hesdin, Blangy-sur-Ternoise, Auchy-les-Hesdin, Filièvro).

L'analyse des 4 fonctions (économique, habitat, identité et d'équipements/services) sera effectuée pour définir les cohérences et complémentarités entre les bourgs-centre,

pour hiérarchiser et prioriser les actions à mener sur le territoire, et développer une mise en réseau entre ces différentes polarités.

Cette analyse sera croisée avec les attentes des maires des 6 bourgs-centre ainsi que des différents partenaires territoriaux, au 1er rang desquels le Département qui a construit le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité aux Services Publics (SDAASP).

En 2017, l'AULA a effectué un travail sur les polarités des bourgs-centres et a co-construit une méthodologie d'étude et d'analyse des bourgs-centres.



GESTION DES TRANSITIONS ET DES MUTATIONS

LA TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE (TRI) : Mission de définition pour la prise en compte de la Troisième Révolution Industrielle (TRI) dans les projets NPNRU sur le territoire de la CALL

TEMPS CONSACRÉ : 27 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Vincent FROGER et Camille BERTRAND

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 3

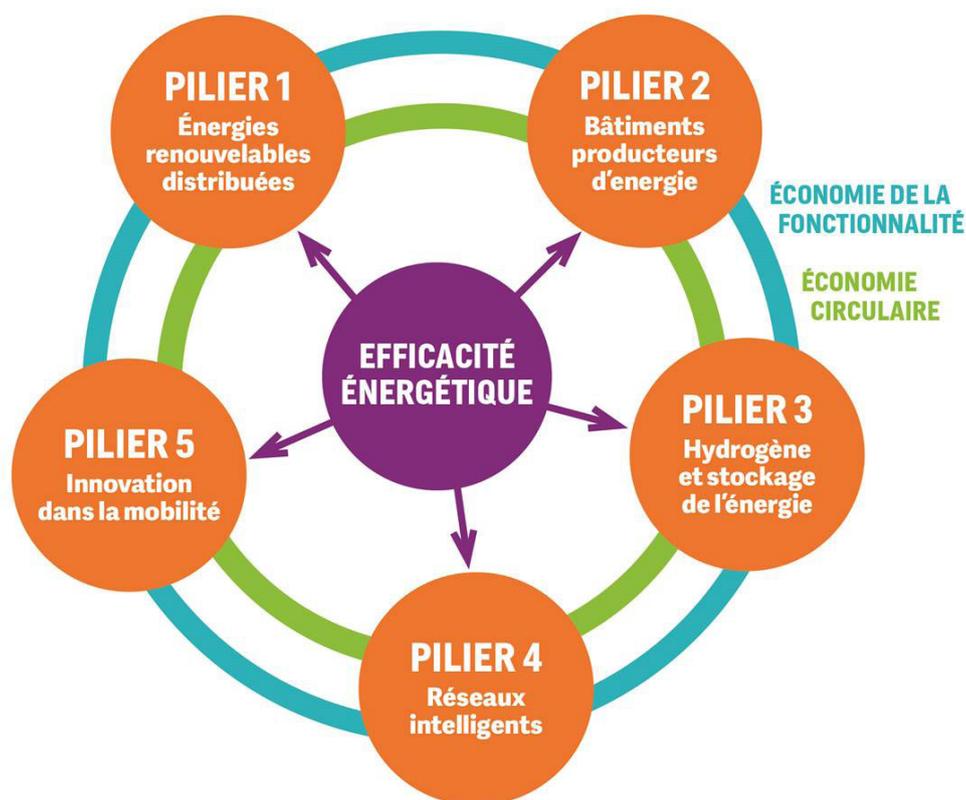
Dans le cadre du NPNRU porté par la CALL, l'agglomération a confié à l'Agence **une mission de définition pour la prise en compte de la Troisième Révolution Industrielle (TRI) dans les 3 quartiers inscrits au NPNRU sur son territoire** (Lens – cité du 12/14, Liévin – quartier Vent de Bise /Lebas, Avion – quartier République) **ainsi qu'à l'échelle communautaire.**

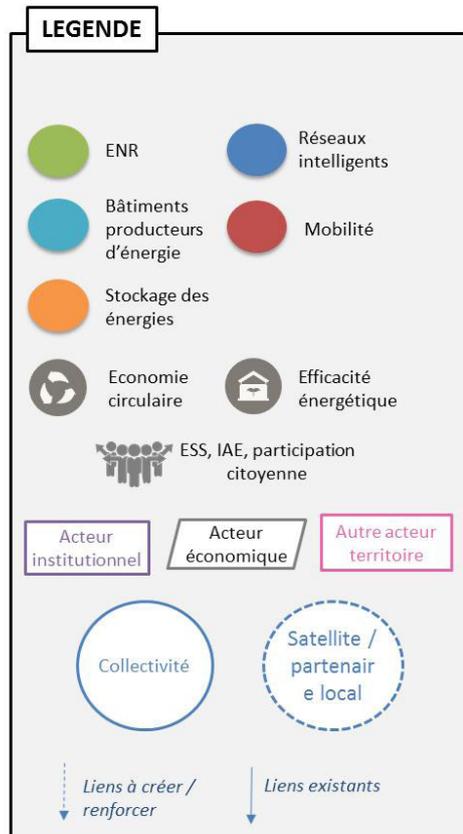
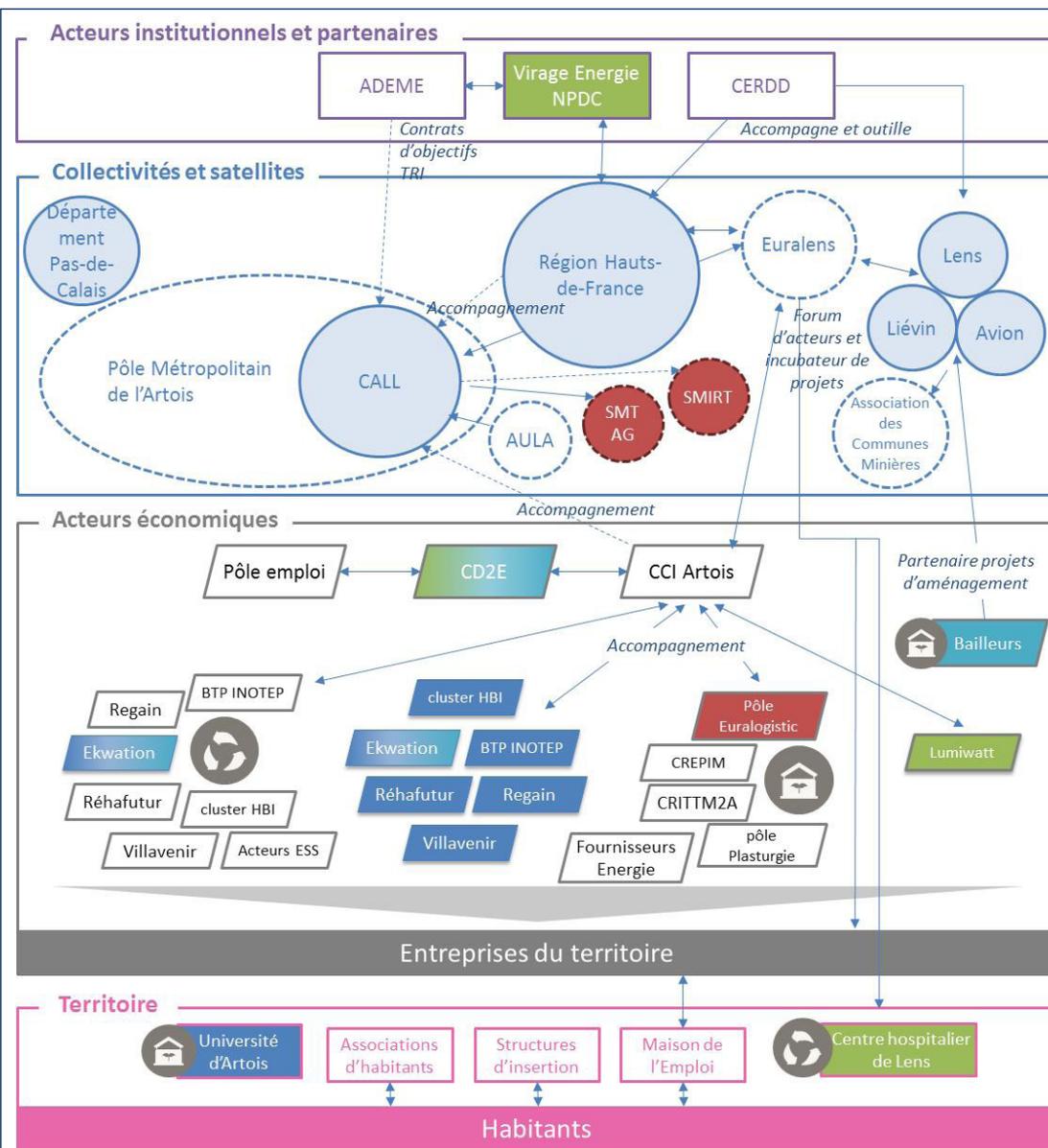
L'objectif de cette étude est de faire de ces sites des quartiers démonstrateurs de la TRI, en identifiant les éléments de répliquabilité pour d'autres sites à l'échelle de la CALL, et d'alimenter plus globalement la stratégie TRI de l'agglomération.

L'année 2017 a permis la constitution d'un comité technique ainsi que la désignation d'un bureau d'études spécialisé dans les enjeux de la TRI pour accompagner l'Agence. Ce groupement, constitué par la SCET et Egis, a réalisé, en 2017, la phase de diagnostic (documents cadres du territoire, visite de terrain, entretiens avec des acteurs clés du territoire) et la 1ère phase de concertation avec les habitants de la cité du 12/14 de Lens.

La phase de concertation va se poursuivre en 2018 avec les habitants d'Avion et de Liévin, ainsi que les phases de définition des enjeux et d'identification des projets prioritaires pour les 3 quartiers et l'agglomération.

PILERS ET PRINCIPES TRANSVERSAUX DE LA TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE





SYNTHÈSE

APPUI AUX DÉMARCHES ET PROJETS STRUCTURANTS

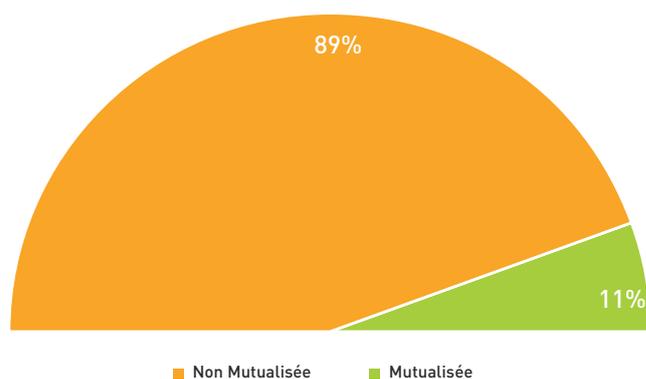
Sur les 753 jours consacrés à l'axe 2, une grande partie a été mobilisée par la **démarche « contrat d'axe » sur le territoire de la CA Béthune Bruay Artois Lys Romane**, comprenant la finalisation et le rendu des travaux engagés au niveau des communes situées sur le tracé du BHNS, ainsi qu'à l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre à l'échelle de l'agglomération. Ce dossier représente 40% de l'activité de l'Agence en 2017, soit **267 jours** au total.



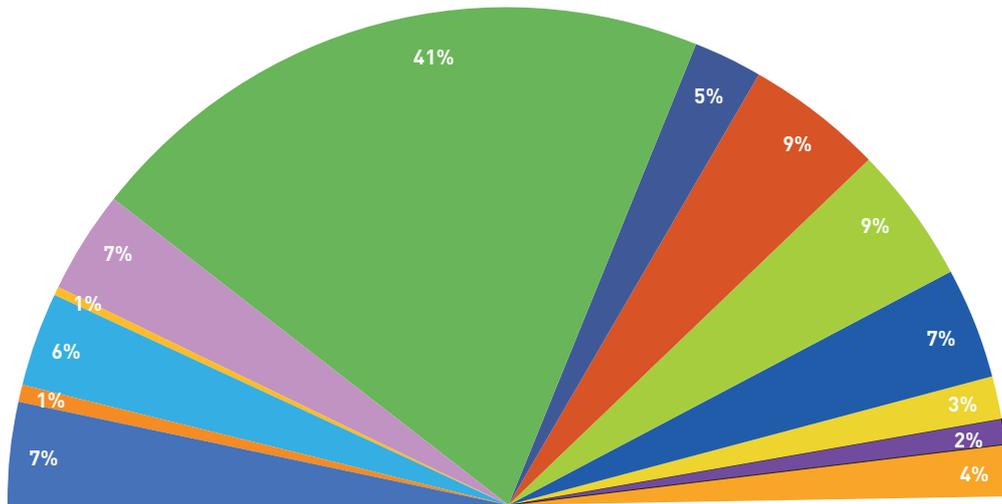
Terrils jumeaux d'Haillicourt

Le reste des jours est réparti de manière à peu près équilibrée entre les autres dossiers abordés de l'axe 2. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- L'étude et réflexion sur les problématiques d'accès aux sites industriels Recytec - Voma sur l'A21 ;
- L'approfondissement des questions d'accès au futur Centre Hospitalier de Lens en complémentarité de la desserte en transports en commun via le projet urbain NPNRU de la cité du 12/14 de Lens ;
- La réalisation d'une étude pré-opérationnelle sur la Fosse 8 d'Evin-Malmaison ;
- L'élaboration d'un schéma de connexions douces sur les communes d'Annay-sous-Lens, Estevelles, Harnes, Meurchin et Pont-à-Vendin dans le cadre de la trame verte et bleue en lien avec la Chaîne des Parcs et la requalification de la friche Vicat ;
- La poursuite de l'étude sur la consommation alimentaire et la production dans le cadre du Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine d'Agglomération (CAAP Agglo) ;
- Le lancement de l'étude d'évaluation des retombées économiques liées au développement de la voie d'eau (activité portuaire fluviale, tourisme,...) en partenariat avec Voies Navigables de France.



■ Non Mutualisée ■ Mutualisée



- Étude et réflexion sur les problématiques liées au devenir du tronçon A21 entre Aix-Noulette et Billy-Montigny
- Réflexion et démarches sur l'accessibilité des zones d'activités et mise en œuvre de plans de déplacements spécifiques PDE/PDA (CABBALR CD62...)
- Approfondir les questions de desserte en transports en commun via le projet urbain NPNRU du 12-14 et poursuivre les recherches de solutions sur l'accès Ouest (propositions de modélisation sur l'échangeur 8)
- Réflexion sur le devenir du site actuel du Centre Hospitalier de Lens. Appel à «Carte Blanche»
- Réalisation d'une étude pré-opérationnelle sur la Fosse 8 d'Evin- Malmaison
- Sur les communes de la CABBALR finalisation et rendu des travaux engagés depuis deux ans et proposition de stratégie de mise en œuvre à l'échelle de l'Agglomération
- Sur les communes de la CALL lancement de la démarche (diagnostic foncier et analyse urbaine)
- Élaboration d'un schéma de connexions douces sur les communes d'Annay-sous-Lens Estevelles Harnes Meurchin et Pont-à-Vendin dans le cadre de la trame verte et bleue en lien avec la Chaîne des Parcs et intégrant la requalification de la friche VICAT
- Poursuite de l'étude sur la consommation alimentaire et la production dans le cadre du Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine d'Agglomération (CAAP AGGLO)
- Évaluer les retombées économiques liées au développement de la voie d'eau (activité portuaire fluviale tourisme...) en partenariat avec Voies Navigables de France (VNF)
- Assistance aux EPCI sur la stratégie de la Politique Locale du Commerce en particulier sur la CABBALR
- Réalisation d'un diagnostic territorial en termes d'offre de services et commerces en lien avec le Projet de territoire des 7 Vallées
- Mission de définition pour la prise en compte de la Troisième Révolution Industrielle (TRI) dans les projets NPNRU sur le territoire de la CALL

Marais d'Annay-sous-Lens





AXE 3

ANIMATION ET CONNAISSANCE TERRITORIALE

3.1 OBSERVATOIRES

a. FONCIER / HABITATp.64

- Mise en place d'un observatoire du foncier (domanialité État) à visée opérationnelle en lien avec la DDTM
=> DOSSIER NON ENGAGÉ EN 2017
- Mise en place d'un observatoire du foncier agricole (CABB)

b. POLITIQUE DE LA VILLEp.65

- Élaboration d'un observatoire partenarial sur la CALL, la CAHC et la CABB dans le cadre de la politique de la ville

c. MOBILITÉS

- Mise en œuvre d'un observatoire partagé des mobilités (suivi du PDU, des SCoT)
=> DOSSIER NON ENGAGÉ EN 2017

d. ÉCONOMIE / COMMERCE/NUMÉRIQUE

- Mise en place d'un observatoire du commerce et animation d'une conférence sur le territoire de la CABB
=> DOSSIER REPORTÉ EN 2018
- Création d'une base de données de suivi du déploiement de la fibre optique sur la CABB
=> DOSSIER REPORTÉ EN 2018

e. ENVIRONNEMENTp.66

- Mise en place d'un atlas/observatoire sur la thématique de l'eau et animation d'ateliers annuels sur cette problématique avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie (AEAP)
=> DÉMARCHE À POURSUIVRE EN 2018

3.2 PORTRAIT DE TERRITOIRE

a. Édition d'un tableau de bord socio-économique annuel sur les territoires du Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA) et du Pôle d'Équilibre Territorial Rural du Ternois / 7 Valléesp.67

b. Actualisation du portrait de territoire sur le PMA

=> DOSSIER NON ENGAGÉ EN 2017

3.3 ANIMATION TERRITORIALE ET MISE EN DÉBAT

- a. Appui à l'animation et l'apport d'expertise dans les commissions thématiques du PMA..... p.68 - 69
- b. Organisation de débats conférences autour de thématiques à enjeux pour les territoires: SRADDET, évolution de la logistique urbaine (étude marchandises), étude Enquête Ménage Commerce...

=> DOSSIER REPORTÉ EN 2018

3.4 ACCÈS À LA DONNÉE

- a. Poursuivre l'acquisition de données géographiques et engager une réflexion sur l'Open Data ...p.70
- b. Accès à la donnée DV3F via le partenariat avec l'EPF et les services fiscaux, aux données de l'éducation nationale et de la CPAM dans le cadre de l'observatoire politique de la ville.....p.71
- c. Poursuite du projet collaboratif de l'Occupation du Sol 2D avec livraison de la donnée sur les territoires de la CABB et des CA de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvinp.72

3.3 PLATEFORME NUMÉRIQUE COLLABORATIVE

- a. Poursuite de la Procédure Partenariat d'Innovation en partenariat avec l'ADEME.....p.73
- b. Finalisation de la phase 1 du projet pour arbitrage sur la poursuite de la création de l'outil : cette plateforme est un outil de modélisation de la planification et de définition de prédictivitép.74

Canal de la Deûle



TEMPS CONSACRÉ : **88 jours**

CORRESPONDANT À L'AULA : **Jean-Michel HURRIER et Élodie KYDTS**

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : **3**

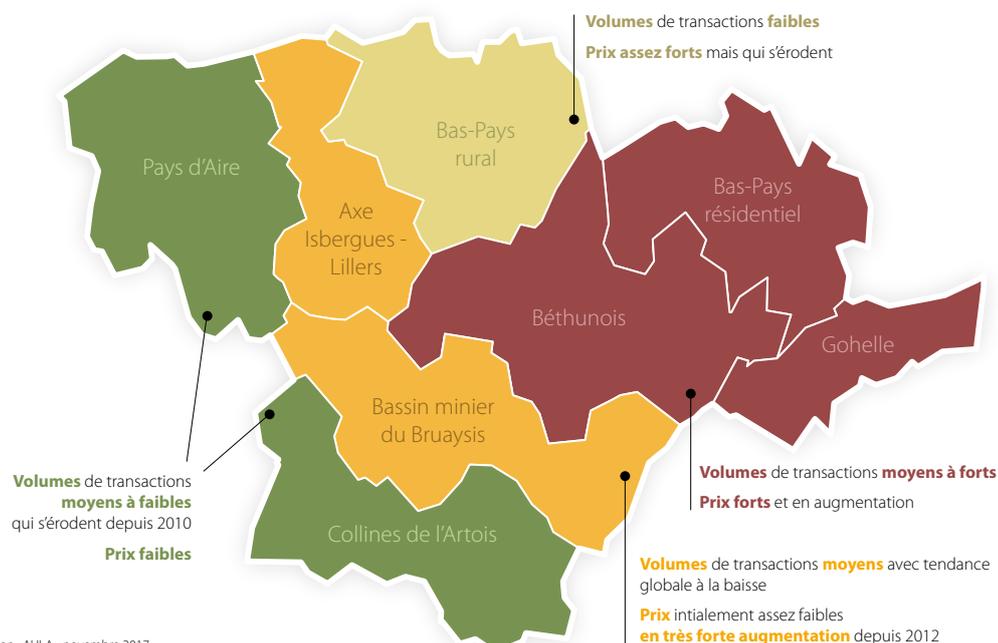
Sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane, la consommation des terres agricoles est un enjeu majeur pour le monde rural, notamment en termes de maintien des exploitations, de renouvellement des chefs d'exploitations...

Dans le cadre du Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine d'agglomération (CAAP' agglo) liant la Région à la CABB signé fin 2014, cette dernière a sollicité l'assistance de l'Agence pour la **conception et la mise en place d'un Observatoire du Foncier Agricole (OFA)** dont la finalité est de mieux cerner les opportunités et les menaces sur son espace rural et ainsi identifier les secteurs à enjeux afin de pouvoir fixer les conditions favorables au développement et à la préservation de son agriculture.

L'OFA se veut donc être **un outil de dialogue, d'aide à la décision, de prospective et d'observation au service des politiques publiques**. Il met d'ailleurs en avant de nombreux partenariats avec de multiples organismes tels que la Chambre d'Agriculture, la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la DDTM 62, la SAFER, la Région des Hauts de France, le Département du Pas-de-Calais, ...

Un premier état des lieux a été dressé en 2017, basé sur l'analyse d'indicateurs relatifs à la consommation foncière, l'évolution des marchés fonciers, les exploitations et la démographie agricoles. Les résultats ont été présentés aux partenaires lors du COPIL CAAP' Agglo du 14 Décembre 2017 et font l'objet d'une publication à paraître.

MARCHÉ FONCIER RURAL DESTINÉ À L'URBANISATION ENTRE 2004 ET 2013 TYPOLOGIE PAR SECTEURS AGRICOLES DU TERRITOIRE DE LA CABB



TEMPS CONSACRÉ : 164 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Pierre DUPONCHEL

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 6

Au sein des différentes Agglomérations du Pôle Métropolitain de l'Artois, 46 quartiers ont été retenus dans la nouvelle géographie prioritaire de la Politique de la Ville 2014-2020.

Outils d'ingénierie partagée, l'Agence d'Urbanisme a ainsi engagé la mise en place d'un observatoire de la Politique de la Ville.

La co-construction des indicateurs s'est appuyée sur les quatre piliers fondateurs des Contrat de Ville : le développement de l'activité économique, la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, et citoyenneté et valeur de la République.

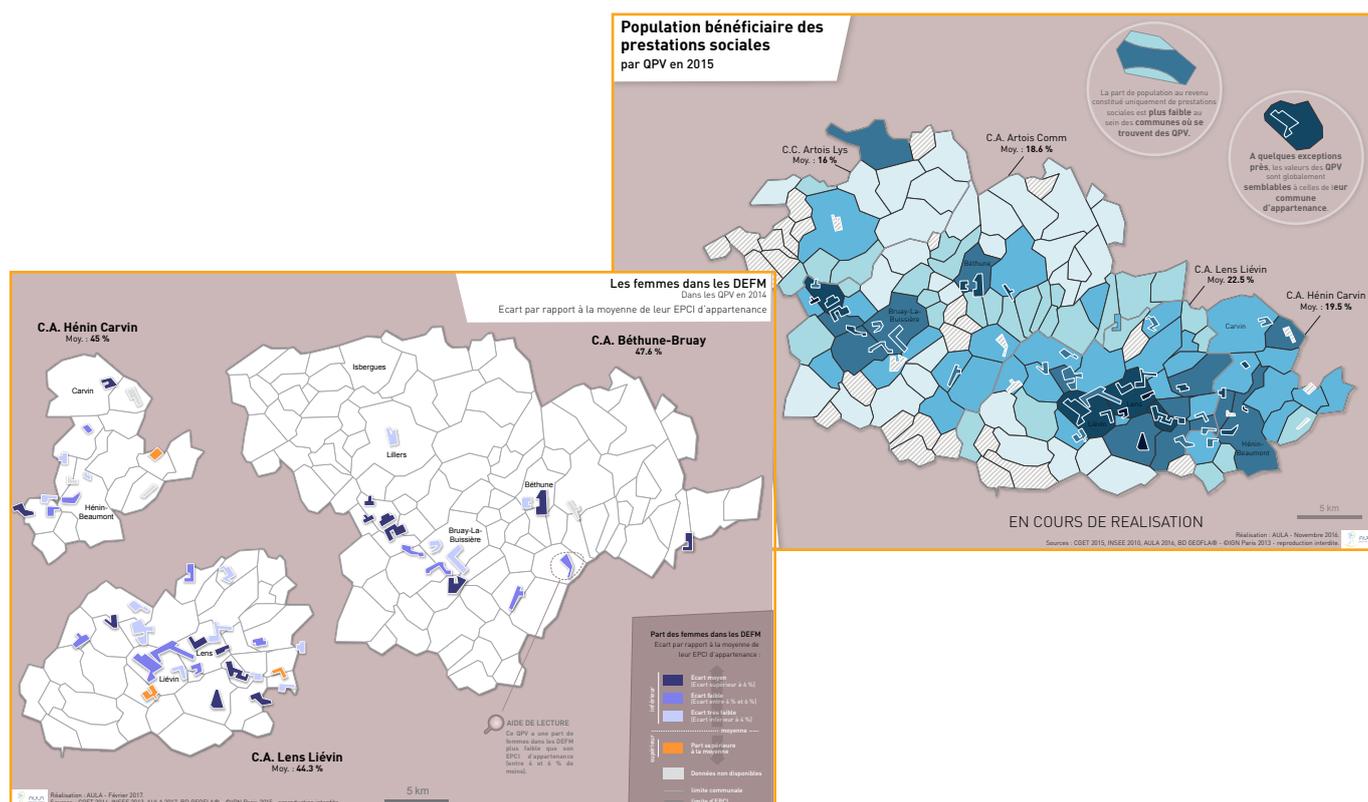
En compléments des échanges réguliers avec les services des intercommunalités, de nouveaux partenariats avec la CAF, l'Union Régional HLM, le Rectorat, la CPAM et les

chambres consulaires ont été noués et pérennisés.

Les travaux effectués ont permis d'apporter une analyse à l'échelle des différents quartiers mais également au regard de leur commune et de leur agglomération respective.

L'Agence a ainsi eu l'occasion de présenter à de multiples reprises ces travaux dans le cadre de commissions ou de groupes de travail thématiques Politique de la Ville organisés par les services des collectivités.

L'année 2018 permettra d'intensifier cette démarche partenariale en proposant des moments d'échanges et de retours d'expérience par la mise en place de Comités Partenariaux.



OBSERVATOIRES

ENVIRONNEMENT : Mise en place d'un atlas/observatoire sur la thématique de l'eau et animation d'ateliers annuels sur cette problématique avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie (AEAP)

TEMPS CONSACRÉ : 101 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Julie LE NEINDRE et Aurélien DESBOTTES

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 5

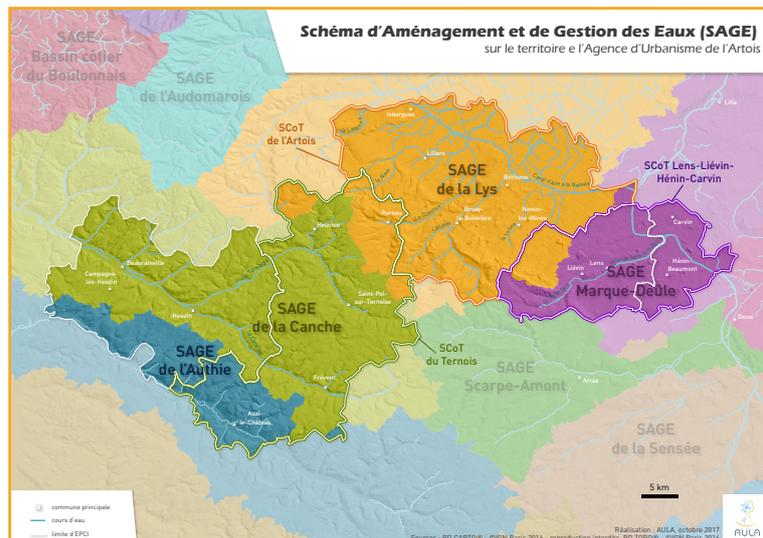
Dans le cadre de la convention signée le 17 octobre 2016 avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie (AEAP), l'AULA a investi la thématique de « l'eau dans l'urbanisme ». Afin de permettre une bonne compréhension des enjeux de l'eau et servir de socle à une réflexion globale d'intégration de l'eau dans l'aménagement du territoire, l'AULA a élaboré en 2017 une note d'enjeux stratégiques sur son territoire.

Cette dernière s'appuie sur des données statistiques et des cartographies détaillées qui mettent en valeur les enjeux spatialisés par secteur. Initialement limitée au territoire du PMA, l'AULA a souhaité étendre la démarche à l'ensemble de son territoire d'intervention, considérant afin que la thématique de l'eau dans la planification devait également être abordée sur le Pôle d'Équilibre Territorial Rural (PETR) Ternois-7 Vallées où les enjeux de l'eau sont prépondérants.

Trois enjeux majeurs qui ne sont pas encore pris en compte de manière optimale dans l'aménagement du territoire sont mis en exergue dans la note de l'AULA :

- la sécurisation de la ressource en eau souterraine de la nappe de la Craie face à la pression urbaine et aux pollutions diffuses ;
- la limitation des risques d'inondation par la maîtrise de l'artificialisation des sols et la gestion des eaux pluviales en milieux urbains et ruraux ;

- la restauration des cours d'eau et des zones humides pour les multiples services pour l'homme et son environnement (tamponnement des inondations, atténuation des changements climatiques, réservoir de biodiversité, espaces d'aménité...).



Périmètres des SAGE et des SCoT

Cette note d'enjeux permet de territorialiser les problématiques de l'eau sur les différents secteurs urbains et ruraux de l'AULA et de décliner le programme d'actions pour la mise en œuvre de la convention AEAP-AULA sur les prochaines années (animation et observation). Elle doit également servir de base de discussion pour les commissions thématiques en charge de la révision des SCoT de l'Artois, de Lens-Liévin/Hénin-Carvin qui se réuniront en 2018, ainsi que dans l'élaboration des autres documents d'urbanisme et projets de territoire.

PORTRAIT DE TERRITOIRE

Édition d'un tableau de bord socio-économique annuel sur les territoires du Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA) et du Pôle d'Équilibre Territorial Rural de Ternois / 7 Vallées

TEMPS CONSACRÉ : 101 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Claire DELAGRANGE

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 3

L'une des principales missions de l'Agence, renforcée par les évolutions législatives récentes (lois ALUR-LAMY), consiste à mettre à disposition des territoires, de leurs élus et techniciens, des outils d'aide à la décision.

Une meilleure connaissance des territoires, le suivi de leurs évolutions et de leur positionnement, notamment par rapport à un contexte régional ou national, sont des informations essentielles à une prise de décision optimale et à la bonne mise en action des politiques publiques.

Suite à l'adhésion de nouveaux partenaires courant 2015 et en complément des lettres des observatoires déjà existantes, l'AULA a souhaité mettre à leur disposition ce nouvel outil, facilement transportable et consultable, qui présente les données de cadrage socio-démographiques et socio-économiques, à la fois sous forme de chiffres clés mais également sous une forme cartographique, dans le cadre d'une publication annuelle.

L'édition 2017 du Tableau de Bord de l'AULA est composée d'un livret par grand territoire composant le périmètre d'observation de l'Agence :

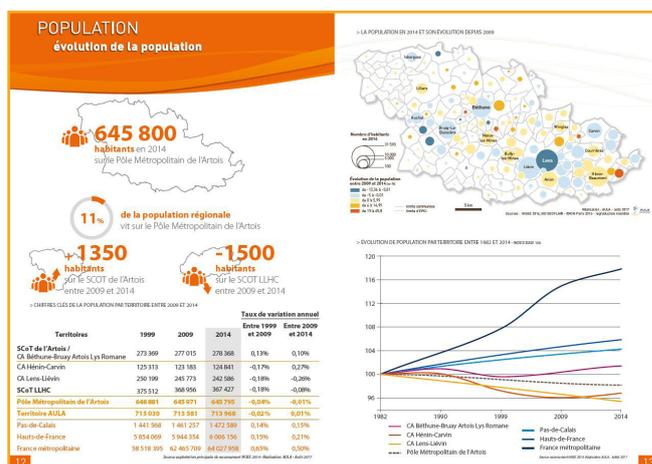
- le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Ternois - 7 Vallées composé des Communautés de Communes 7 Vallées Comm et Ternoiscom
- le Pôle Métropolitain de l'Artois composé des Communautés d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane, Lens-Liévin, Hénin-Carvin et leurs SCoTs.

Les données utilisées pour la réalisation de ce tableau de bord sont principalement issues du millésime 2014 du recensement de

la population de l'INSEE, ainsi que sa base FiLoSoFi pour les revenus des ménages.

Les résultats du recensement de la population d'une année ne peuvent donc être comparés qu'avec ceux du recensement sortis 5 années auparavant. Les évolutions socio-démographiques sont donc calculées sur le recensement 2009 de la population.

Ont aussi été utilisées dans le cadre du Tableau de Bord 2017, les données annuelles 2016 de la Caisse nationale du réseau des URSSAF (ACOSS), de la base Sit@del2, et du RPLS.



ANIMATION TERRITORIALE ET MISE EN DÉBAT

Appui à l'animation et l'apport d'expertise dans les commissions thématiques du PMA

TEMPS CONSACRÉ : 21 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Carole BOGAERT

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 5

GT Santé

La situation sanitaire préoccupante du territoire Métropolitain a incité les élus à faire des questions de santé un axe de travail partagé à l'échelle du PMA.

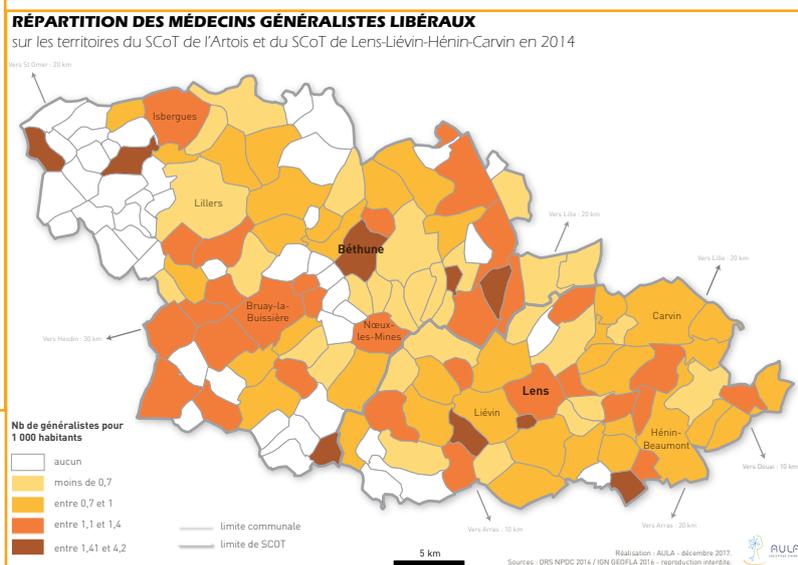
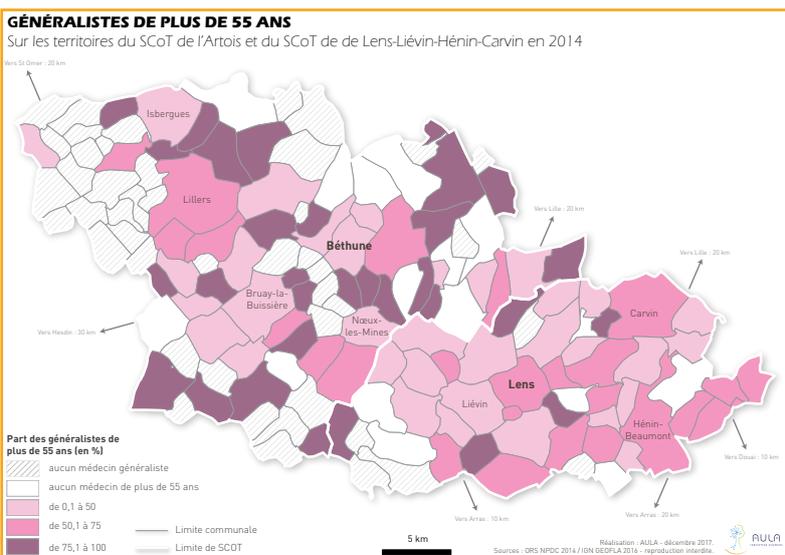
La définition des enjeux et la co-construction de solutions pérennes nécessitent la mise en place d'un espace d'échanges et de débat en faveur de la coordination des acteurs locaux.

L'AULA participe ainsi activement à la feuille de route souhaitée par le Comité Syndical autour des enjeux suivants:

- Améliorer la connaissance tant sur les enjeux sanitaire que sur l'offre de soins et son évolution ;

- Analyser les causes du recours tardif et du renoncement au soin ;
- Échanger sur les bonnes pratiques portées par d'autres territoires ;
- Améliorer l'information sur les programmes nationaux, régionaux ou départementaux existants;
- Renforcer la coordination entre les professionnels de santé et avec les élus du territoire.

Plus particulièrement, l'AULA a réalisé et présenté un 1er état des lieux de l'état sanitaire et de l'offre de soins sur le territoire métropolitain. Cette démarche a ainsi permis d'alimenter l'analyse et de définir les perspectives de travail du groupe thématique pour 2018.



GT Habitat

Suite à l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier, l'État s'est notamment engagé à doubler le nombre de logements réhabilités par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et à favoriser les travaux d'amélioration de l'habitat privé par la mobilisation de 75 M€ de crédits pour la période 2017-2021 à l'échelle de l'ensemble du Bassin Minier Nord - Pas de Calais.

Toutes priorités confondues (rénovations énergétiques, habitat dégradé...), cela correspond à un objectif de 2 000 rénovations de logements privés par an pendant 5 ans, soit le double des objectifs actuel sur le même secteur.

A ce titre, sur le périmètre du Pôle métropolitain de l'Artois, 6 communes ont été pré-ciblées par l'État pour lancer à court terme une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) : Béthune, Bruay-la-Buissière, Hénin Beaumont, Lens, Libercourt et Liévin.

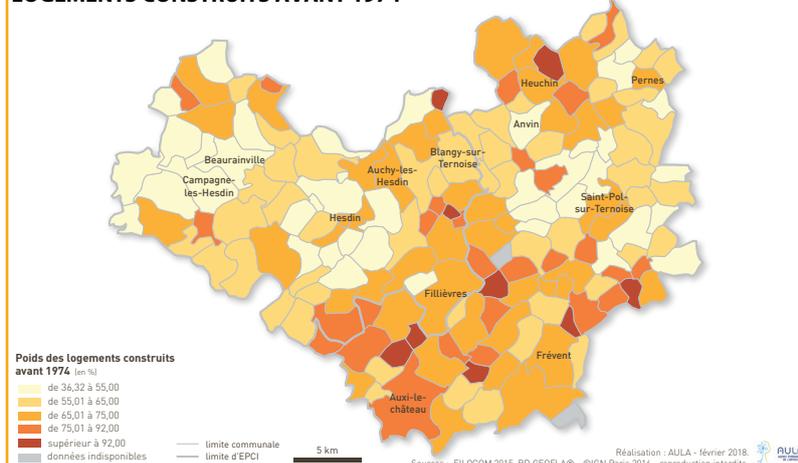
Les trois Agglomérations ont donc souhaité mener une démarche partagée et mutualisée de définition des communes et quartiers retenus dans le cadre de ces OPAH. **Elles ont confié à l'AULA la réalisation du pré-diagnostic conjoint à ces 6 opérations.**

Une méthodologie associant l'ensemble des partenaires tout au long du projet a ainsi été proposée par l'AULA et validé lors du dernier Groupe Technique.

Dans le cadre de son partenariat avec le PETER Ternois/7 vallées, l'AULA a élargi le travail de pré-diagnostic d'OPAH aux secteurs plus ruraux, qui bénéficiaient d'OPAH Revitalisation

Rurale (RR) se terminant fin 2017, afin de les accompagner dans l'identification de nouveaux secteurs à enjeux sur lesquels des OPAH-RR pourraient être lancées à partir de 2018.

LOGEMENTS CONSTRUITS AVANT 1974



GT Chaîne des parcs

Avec ses 7 parcs qui s'étendent sur plus de 2 000 ha et ses quelques 60 km de boucles principales et 40 km de boucles secondaires, le projet de la Chaîne des Parcs est de loin le plus structurant du territoire pour le cadre de vie des habitants du PMA.

L'Agence a participé, durant l'année 2017, aux différentes instances techniques de suivi de la mise en œuvre du projet de Chaîne des Parcs organisées par Euralens. Ces comités techniques ont notamment porté sur la signalétique, sur l'événementiel de la fête de la Chaîne des Parcs et sur le lancement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réactualisation du schéma directeur prévu en 2018.

ACCÈS À LA DONNÉE

Poursuivre l'acquisition de données géographiques et engager une réflexion sur l'Open Data

TEMPS CONSACRÉ : 28 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Jean-Michel HURRIER

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 3

La clé d'entrée de tout travail d'observation est l'acquisition de la donnée. En 2017, a donc été effectué un ensemble d'échanges, d'acquisitions et de transmissions de données – par le biais de conventions – avec nos partenaires (EPCI, communes, Création et Développement d'Eco-Entreprises CD2E, Mission Bassin Minier, Syndicat Mixte de la Fibre 59-62, EDEN62...), ainsi que les prestataires en charge des études externalisées.

Ces données sont adaptées et intégrées au Système d'Information Géographiques de l'Agence.

Certaines données internes, telle que notre base équipements, ont également pour partie été mises à jour.

En parallèle, une réflexion sur la restructuration des données a été entamée cette année. Les objectifs sont multiples : **optimiser la gestion - administration des informations et leur mise en relation**, mais aussi s'adapter aux nouveaux formats de certaines données partenariales et aux nouveaux supports de diffusion (notamment les plateformes web de cartographie en ligne).



ACCÈS À LA DONNÉE

Accès à la donnée DV3F via le partenariat avec l'EPF et les services fiscaux, aux données de l'Éducation Nationale et de la CPAM dans le cadre de l'observatoire politique de la ville

TEMPS CONSACRÉ : 5 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Jean-Michel HURRIER

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 3

L'EPF Nord-Pas de Calais et l'AULA ont signé en 2017 **une convention de partenariat pour renforcer la connaissance des marchés fonciers locaux**. Préalable à la réalisation des travaux d'observation prévus, une base de données innovante de segmentation des marchés fonciers et immobiliers, « DV3F », fondée sur le croisement des Fichiers fonciers et des données du service Demande de Valeurs Foncières (DVF), a été mise à disposition de l'AULA.

DV3F a été développée par l'EPF, avec l'appui technique du CEREMA et de la Fédération Nationale des SAFER et en co-maîtrise d'ouvrage avec la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN). Une première réunion d'appropriation de cette base de données complexe a été organisée par l'EPF en fin d'année.

DV3F		
DVF	Fichiers Fonciers	
Référence et date de l'acte de vente	Acheteurs anonymisés (nom, SIREN, catégorie juridique, gestionnaire, typologie de propriétaire, etc.)	Indicateurs d'observation décompte, classification des locaux et parcelles, typologie des biens, segmentation de marchés, rôles des acteurs, etc.
Valeur foncière (prix de la vente)		
Nature de la vente (vente, VEFA, échange, etc.)	Vendeurs anonymisés (nom, SIREN, catégorie juridique, gestionnaire, typologie de propriétaire, etc.)	
Articles CGI associés à la vente		
Parcelles vendues : référence, nature d'occupation, surface	Géolocalisation	
Locaux vendus : type, nombre de pièces, surface bâtie	Surface des pièces, détail des pièces et dépendances, année de construction, habitation, ancienneté	

ACCÈS À LA DONNÉE

Poursuite du projet collaboratif de l'Occupation du Sol 2D avec livraison de la donnée sur les territoires de la CABB et des CA de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin

TEMPS CONSACRÉ : 70 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Jean-Michel HURRIER

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 4

L'identification de l'occupation du sol (OCS) constitue une donnée de référence pour la connaissance des territoires et l'élaboration-suivi des politiques publiques, via notamment l'analyse de la consommation foncière, des gisements fonciers ou encore des potentiels en renouvellement urbain.

Depuis 2013, les producteurs et les principaux utilisateurs de données d'OCS en Nord-Pas de Calais sont réunis sous la forme d'un groupe de travail pour définir une méthode de production partagée de ce référentiel.

En décembre 2016, un marché unique a été lancé pour produire la nouvelle donnée en 2 dimensions pour deux dates d'observation

2005 et 2015. La démarche revêt un caractère partenarial fort et regroupe donc un nombre conséquent de partenaires financiers (dont 17 structures porteuses de SCoT) et techniques. L'équipe projet est composée de la PPIGE (porteuse du projet), de deux agences d'urbanismes (AULA et ADULM) et du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut. Les livrables sont attendus au fil de l'eau jusqu'en 2018.

Au-delà de son investissement au sein de l'équipe projet pour le suivi du projet, l'AULA a effectué en 2017 le Contrôle Qualité Partenaires des territoires des SCoT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, de l'Artois et du Pays du Ternois.

Structuration de la nouvelle donnée d'occupation du sol régionale PPIGE OCS2D :

Deux informations pour une même portion de territoire

Sous réserve d'autorisation de la Région Hauts-de-France

Le couvert du sol

- Surfaces revêtues CS1
- Sols nus - CS2 -
- Surfaces en eau - CS3 -
- Formations arborescentes CS4
- Formations arbustives CS5
- Formations herbacées CS6

Il décrit ce qui recouvre le sol, selon une vue « physiologique » du terrain. Il décrit les matériaux / végétaux de ce qui est perçu et lu directement sur la photo aérienne.



L'usage du sol

ou la fonction, est une vue « anthropique » du territoire. Il est donc déterminé en fonction du rôle que jouent les espaces en tant qu'activité économique, de services ou d'habitats.»



- US1 : Production primaire
- US2 : Activités économiques secondaires et tertiaire
- US3 : Services et usages collectifs
- US4 : Réseaux de transport
- US5 : Habitat
- US6 : Autres usages

Source : PPIGE Nord-Pas de Calais - 2016

TEMPS CONSACRÉ : 37 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Carole BOGAERT

NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 4

Pour rappel, le projet de Plateforme Numérique Collaborative et Partagée relève des **outils innovants et nécessaires de la prospective territoriale, de la connaissance (diagnostics et enjeux) à la décision (projets et opérations), par le croisement des données statistiques et géographiques.** Elle répondrait ainsi aux objectifs de la Troisième Révolution Industrielle (ville intelligente) et elle s'articulerait notamment autour des orientations stratégiques du territoire dans le domaine du numérique.

Dans le cadre de la phase 1, le 17 octobre 2016 les partenaires, conformément à l'article 2 du partenariat d'innovation, ont rendu chacun un cahier des charges relatif aux spécifications

fonctionnelles de la plateforme qui a été analysé en fonction des 6 objectifs figurant dans le partenariat d'innovation.

En 2017, sur cette base de travail, après trois temps forts d'échanges et de réflexion entre les partenaires et l'équipe de l'AULA sur les spécifications fonctionnelles de la plateforme, les propositions respectives des partenaires ont pu être présentées pour avis à la CAO le 17 novembre 2017.

Par ailleurs, dans le cadre de sa collaboration avec l'ADEME, l'AULA a produit, à la demande de l'ADEME, un rapport sur *la procédure du Partenariat d'Innovation, procédure de consultation utilisée dans le cadre du projet de la plateforme numérique collaborative.*

UNE SITUATION UNIQUE

un territoire

...situé à moins de 40 km de...

la 6ème Métropole de France

fortement peuplé

(650 000 habitants)

bassin d'emplois

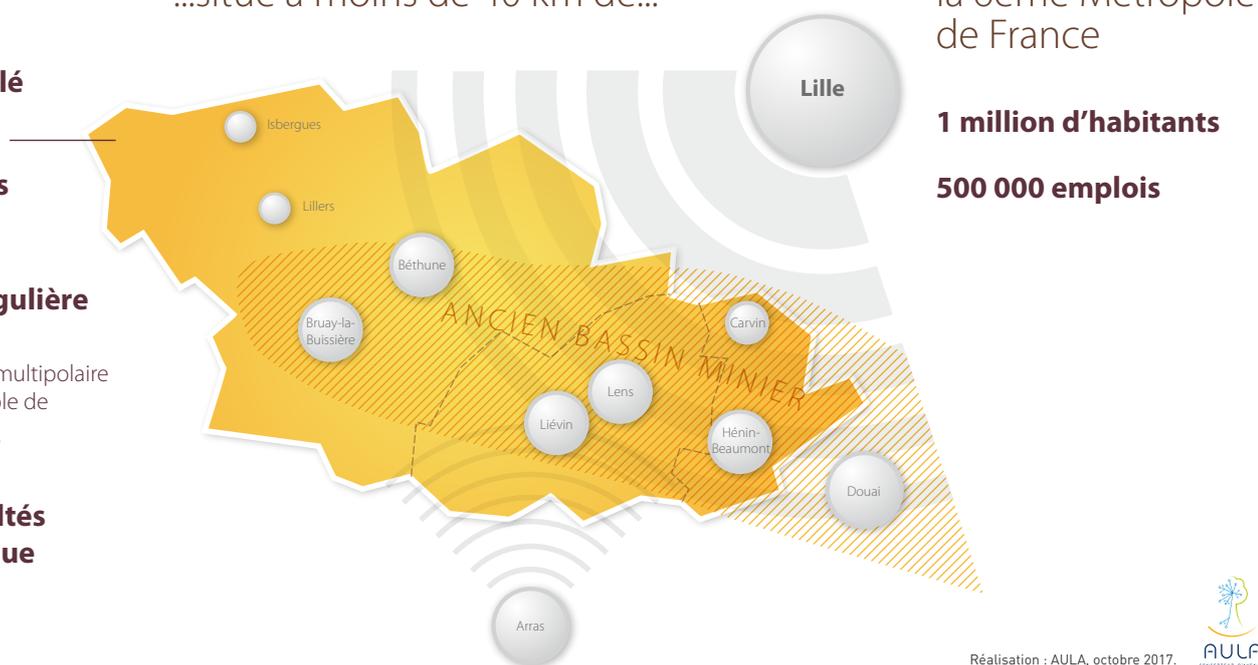
(200 000 emplois)

une histoire singulière

une structure urbaine multipolaire
centrée sur un ensemble de

villes moyennes

**de fortes difficultés
socio-économique**



1 million d'habitants

500 000 emplois

PLATEFORME NUMÉRIQUE COLLABORATIVE

Finalisation de la phase 1 du projet pour arbitrage sur la poursuite de la création de l'outil : cette plateforme est un outil de modélisation de la planification et de définition de prédictivité

TEMPS CONSACRÉ : 75 jours

CORRESPONDANT À L'AULA : Carole BOGAERT

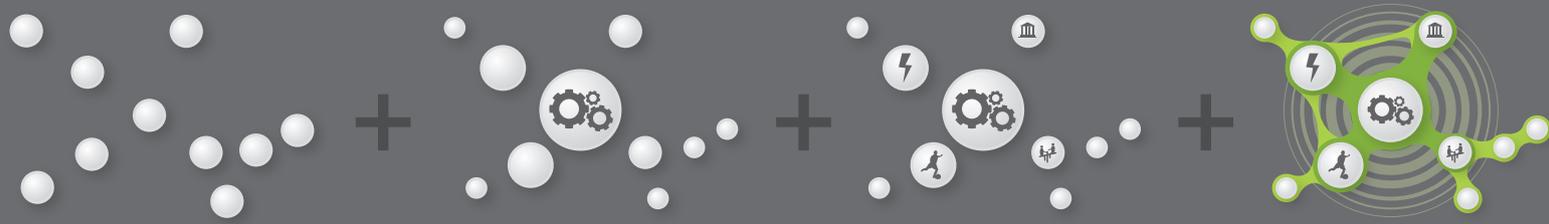
NOMBRE DE COLLABORATEURS MOBILISÉS : 7

Aux termes des analyses comparatives, à la fois des rendus respectifs des partenaires et de son benchmarking, réalisées par l'AULA dans le cadre de la phase 1 du partenariat d'innovation, il apparaît que seules la simulation et la prédictivité relèvent véritablement de l'innovation (avec la visualisation associée). C'est l'objectif majeur que l'AULA attend de ce projet de plateforme numérique.

De plus, l'Agence s'est montrée vigilante concernant la modélisation de l'outil dans le domaine de la planification territoriale. En effet, il semblait manquer la dimension de l'analyse multicritères systémique (le fait de pouvoir relier entre elles les différentes simulations thématiques afin de pouvoir rendre compte de la complexité d'un territoire, par exemple, à l'échelle d'un SCoT). C'est notamment sur ce point que l'AULA a souhaité requestionner ses partenaires dans le dossier complémentaire qu'il leur a été soumis dans le cadre la phase 1 du partenariat d'innovation.

C'est dans ce cadre que nous avons proposé aux partenaires, à travers une hypothèse de travail complètement théorique, de bien vouloir nous démontrer comment le futur outil permettrait de réaliser des simulations sur la base de données multi-thématiques dans une logique systémique. Les partenaires ont apporté leurs réponses respectives.

A ce stade de la procédure, en application de l'article 94 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics, il revient au Conseil d'Administration de l'Agence de décider sur la base de ces résultats soit de poursuivre l'exécution du partenariat d'innovation, soit de mettre un terme au partenariat d'innovation.



des pôles

(où se concentrent les fonctions urbaines majeures)

hiérarchisés

complémentaires

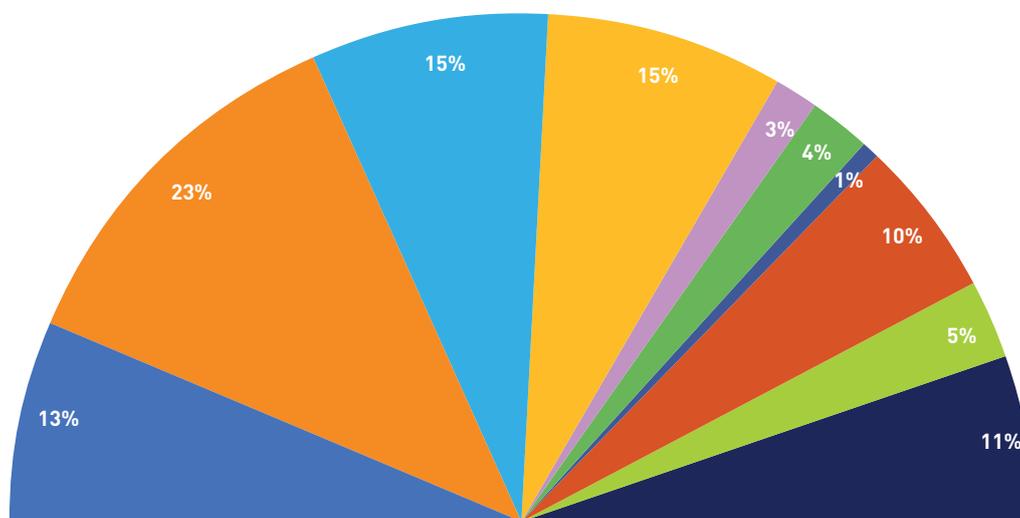
reliés

(liens et mobilités)

ENJEUX DE RÉGULATION

AXE 3

ANIMATION ET CONNAISSANCE TERRITORIALE



- Mise en place d'un observatoire du foncier agricole (CABBALR)
- Élaboration d'un observatoire partenarial sur la CALL, la CAHC et la CABBALR dans le cadre de la politique de la ville
- Mise en place d'un atlas/observatoire sur la thématique de l'eau et animation d'ateliers annuels sur cette problématique avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie (AEAP)
- Édition d'un tableau de bord socio-économique sur les territoires du Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA) et du Pôle d'Équilibre Territorial Rural du Ternois / 7 Vallées (PETR)
- Appui à l'animation et l'apport d'expertise dans les commissions thématiques du PMA
- Poursuivre l'acquisition de données géographiques et engager une réflexion sur l'Open Data
- Accès à la donnée DV3F via le partenariat avec l'EPF et les services fiscaux aux données de l'Éducation nationale et de la CPAM dans le cadre de l'observatoire politique de la ville
- Poursuite du projet collaboratif de l'Occupation du Sol 2D avec livraison de la donnée sur les territoires de la CABBALR et des CA de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin
- Poursuite de la Procédure Partenariat d'Innovation en partenariat avec l'ADEME
- Finalisation de la phase 1 du projet pour arbitrage sur la poursuite de la création de l'outil: cette plateforme est un outil de modélisation de la planification et des définitions de prédictivité

Les questions d'**observation** ont mobilisé plus de la moitié des jours de travail de l'Agence sur l'axe 3 « Animation et Connaissance territoriale » en 2017, soit un total de **353 jours** sur les 690. Trois dossiers ont concentré l'essentiel de l'activité en matière d'observation :

- La mise en place d'un observatoire du **foncier agricole** sur la CA Béthune Bruay Artois Lys Romane ;
- L'élaboration d'un observatoire partenarial sur les CA de Lens-Liévin, d'Hénin-Carvin et de Béthune Bruay Artois Lys Romane dans le cadre de la **politique de la ville** ;
- La mise en place d'un atlas/observatoire sur la **thématique de l'eau** et l'animation d'ateliers annuels sur cette problématique avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

En dehors de la dimension « observation », quatre autres dossiers ont mobilisé plus particulièrement l'Agence en 2017 sur l'axe 3.

Il s'agit :

- De l'édition d'un tableau de bord socio-économique annuel sur les territoires du Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA) et du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Ternois / 7 Vallées ;
- Du projet collaboratif de l'Occupation du Sol 2D avec livraison de la donnée sur les territoires de la CABBALR et des CA de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin ;
- La Plateforme Numérique Collaborative (poursuite du PPI en partenariat avec l'Ademe et finalisation de la phase 1).

L'équipe de l'AULA au 1^{er} janvier 2018

Emmanuelle BERNAËRTS, Camille BERTRAND, Carole BOGAERT, Robin CARON, Laurent CATTEZ, Nicolas COUSSEMENT, Robin DECODTS, Claire DELAGRANGE, Aurélien DESBOTTES, Michel DÉTRÉ, Pierre DUPONCHEL, Loïc FATOUX, Isabelle FIÉVET, Vincent FROGER, Matthieu HUGOT, Jean-Michel HURRIER, Élodie KYDTS, Julie LE NEINDRE, Guillaume LEPERS, Marianne MONNEHAY, Ludovic POKKER, Charles REMANDE, Alain VANNEUFVILLE, Xavier ZLOBINSKI.



Agence d'Urbanisme de L'Artois

Centre Jean Monnet I-8 Avenue de Paris-Bat C-Entrée Piémont -62400 Béthune
Tél : 03 21 56 11 42-Fax : 03 21 56 17 03-contact@aulartois.fr-www.aulartois.fr